

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Vos partenaires régionaux pour des solutions informatiques et de télécommunication



Rue Francillon 25, 2610 St-Imier

032 941 11 30

www.tlms-it.ch / www.tlms.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Lutte serrée pour la fête de la lutte

Quelles que soient les restrictions, la fête aura lieu à Corgémont les 11 et 12 septembre

Prévue initialement en juin 2020, reportée en avril 2021, puis finalement à l'automne 2021, la fête de la lutte du Jura bernois aura finalement bel et bien lieu les 11 et 12 septembre à Corgémont. C'est ce qu'a annoncé lors d'une conférence de presse mardi le comité de la manifestation, qui a su se montrer tenace et qui n'a pas relâché sa prise pour pouvoir offrir la fête aux sportifs et à la population de la région.

Beaucoup de motivation, mais encore beaucoup d'incertitudes

«L'évolution actuelle de la situation pandémique nous permet d'espérer de pouvoir organiser notre fête dans des conditions à peu près normales en septembre. Quelles que soient les restrictions qui seront alors en vigueur, nous maintiendrons la fête, même, au pire, sans public,» affirme le président du comité d'organisation, Etienne Klopfenstein, avec un tranquille optimisme.

Mais il faut bien dire que, pour l'instant, les points d'interrogation concernant le déroulement de l'événement sont encore nombreux. Combien de spectateurs pourront y assister? Les organisateurs tablent idéalement sur mille personnes. Le public devra-t-il être assis? Faudra-t-il maintenir des distances de sécurité dans les gradins? La soirée festive avec orchestre prévue samedi soir pourra-t-elle effectivement faire danser ses participants? La buvette pourra-t-elle servir ses clients sans contraintes?

Toutes ces questions restent encore en suspens, et le resteront sans doute jusqu'à quelques jours avant le début de la 93^e fête de la lutte du Jura bernois.

Une importance économique pour la région

Depuis fin 2019, Michel Tschan, le vice-président de la fête et responsable du comité des dons, marche sur des œufs



Le taureau Emile de l'éleveur Martin Tschan récompensera le vainqueur de la 93^e Fête de lutte du Jura bernois

pour négocier avec les sponsors: «Il faut les faire patienter, les rassurer, éviter qu'ils ne quittent l'aventure. Heureusement, tous nos sponsors nous sont restés fidèles jusqu'à présent. Il faut dire que cette fête de la lutte représente une source de revenus non négligeable pour les sociétés locales et une vitrine importante pour les petites entreprises régionales.»

Le budget de la fête se monte idéalement à 100 000 francs, mais il pourrait être revu à la baisse, en fonction des conditions de son déroulement. L'apport des sponsors permettra de couvrir ce budget et même d'offrir une belle palette de prix, dont, bien sûr, le fameux taureau offert au vainqueur de la compétition. Il s'agira d'Emile, un taureau de deux ans et demi, offert par l'éleveur Martin Tschan.

Lutte à la culotte et peut-être au masque

Dans quelles conditions pourront se dérouler les com-

bats dans les ronds de sciure? Là encore, pour l'instant, l'incertitude règne. «Peut-être que les lutteurs devront porter des masques. Des essais ont été faits avec des masques de grenadiers de l'armée et ont, semble-t-il, plutôt été concluants. Mais nous espérons bien sûr éviter cette contrainte à nos athlètes,» précise Michel Tschan. Des lutteurs masqués? Les amateurs de catch ne seraient sans doute pas contre!

Combien y aura-t-il de compétiteurs? Difficile à prédire. Les inscriptions sont ouvertes, mais beaucoup de lutteurs s'inscrivent au dernier moment. Certes, le fait que la fête se déroulera au mois de septembre enlève l'intérêt d'y participer pour se qualifier pour d'autres compétitions, puisque la plupart de celles-ci auront déjà eu lieu. Mais les organisateurs comptent sur l'envie des lutteurs de pouvoir enfin à nouveau pratiquer leur

sport, après de longs mois de frustration. Y aura-t-il des têtes d'affiches parmi les actifs pour prétendre aux couronnes? Là encore, seul l'avenir nous le dira.

Les juniors ont pu reprendre leur entraînement et sont finalement restés fidèles à leur sport, malgré le fait que leurs camarades qui en pratiquent d'autres, comme le foot, aient déjà pu reprendre leurs activités bien avant les sports de combat. Ils devraient être autour de 150 à se mesurer dans la sciure durant la journée de samedi exclusivement réservée aux jeunes lutteurs.

Dimanche, ce sera le tour des actifs. Avec quelque 170 licenciés dans la région, plus tous les lutteurs du canton et ceux des clubs qui seront invités, il risque d'y avoir une forte accumulation de muscles sur le terrain de l'ancienne patinoire de Corgémont, à côté de la salle de spectacle, où se déroulera la fête. | t/

SOMMAIRE

Galerie de fuite sur la N16 Des vibrations sans incidence	3
Des comptes au beau fixe Avenir serein à Sonceboz-Sombeval	5
Pas de traversée de Corgémont ... pour le tracé de l'association Marguerite	6
On bouge à Cormoret Le village participe au Duel intercommunal	8
Le jardin extraordinaire de Valérie Exposition tout en verdure au CCL	9
Investissement très important ... pour l'alimentation en eau de Saint-Imier	10
Patrouilleurs scolaires en péril Responsables recherchés pour la rentrée	11
La météo s'y prête! Consultez le programme des cinémas	12
On vaccine aujourd'hui sans r.d.v. ! A la patinoire de Tramelan	12
Sorties guidées offertes Dans le cadre de la Fête de la Nature	13
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement!	13
Les équipes du Team Vallon Une semaine de bien et moins bien	14
Des fourmis dans les jambes Retour aux affaires pour Mickael Marti	15

Réclame



Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

À LOUER
SAINT-IMIER

Appart. de 3½ pièces

haut standing 85m², refait à neuf.
Situation calme, toutes les commodités à proximité. Cuisine ouverte avec coin à manger, séjour, 2 chambres, 1 salle de douche, lave-linge et sèche-linge dans l'appartement.

Renseignements: **079 422 04 95**

À LOUER
CORTÉBERT

rue du Quart 2
Appart. 3 pièces

au rez-de-chaussée, lave-vaisselle. Parquet dans toutes les pièces. Loyer 600 fr. + 200 fr. de charges.

Libre de suite

Renseignements:
079 205 55 44 / 032 489 11 26

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact : **078 944 60 09**

Au Royal
le lundi 31 mai à 20h

Au Cinématographe
le mardi 1^{er} juin à 20h

La puissance de l'arbre

Un film de Jean-Pierre Duval avec et en présence de Ernst Zürcher

Numéro national
0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Emplois

Nous recherchons

deux éducateurs(trices)

Foyer de Grandval pour un degré d'occupation de 80%. Foyer les Reussilles pour un degré d'occupation de 60 à 70%.

Entrée en fonction **de suite ou à convenir**. Diplôme équivalent exigé; non-diplômé(es) s'abstenir.

Détails sur: www.petitesfamilles.org
Renseignements et contact au 076 734 21 96



COMMUNE DE TRAMELAN

Pour compléter son équipe de concierges, le Conseil municipal met au concours un poste de

Concierge à temps partiel à 60 %

Tâches principales

- Conciergerie des locaux de l'Ecole à journée continue (20%)
- Conciergerie des locaux de la Maison de l'Enfance « Les Lucioles » (20%)
- Collaboration à la conciergerie de l'école de La Printanière avec jours fixes le mercredi après-midi et le vendredi après-midi (20%)

Plus d'informations sur www.tramelan.ch



bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

- Nous proposons de 9h à 17h:
- Des jeux de société
 - De la gymnastique douce
 - Des activités à l'extérieur
 - Concert et spectacle
 - Du repos
 - Des repas de qualité
 - Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Emplois

Pour compléter son équipe, la Maison de l'enfance **Les Ecureuils** de Corgémont est à la recherche d'

un(e) agent(e) de propreté

Vos responsabilités: Nettoyer et prendre soin des locaux
Horaires: En soirée après 18h ou le matin avant 6h 30. 1h30 trois fois par semaine.

Nous vous offrons: Un environnement de travail agréable
Du travail en autonomie

Entrée en service: 1^{er} juillet 2021

Profil recherché: Expérience dans l'intendance, polyvalence, souplesse, discrétion.

Renseignements: Maison de l'Enfance les Ecureuils, 032 489 25 73
www.lesecureuils.ch

Les postulations sont à envoyer par poste: Maison de l'Enfance les Ecureuils, Joëlle Grünig, Ch. du D' Eguet 8, 2606 Corgémont. Ou par mail: direction@lesecureuils.ch

Nous vous prions de joindre **le dossier complet, CV, lettre de motivation, copies des rapports et attestations de stages et/ou de travail, jusqu'au 28 mai 2021.**



Fromages Spielhofer SA est une entreprise familiale innovante et constamment en développement, active dans le domaine de la production, dans l'affinage et la commercialisation de produits laitiers.

Pour soutenir notre équipe nous recherchons de suite ou à convenir un/une:

technologue en industrie laitière ou aide fromager(ère) à 100 %

Poste/activité proposé:

- aide en production, fabrication Tête de Moine AOP, Gruyère AOP et autres spécialités
- assurer le nettoyage et la tenue de l'hygiène de l'atelier
- aide aux soins des fromages et aux tâches de l'affinage
- occasionnellement participer au conditionnement des fromages

Nous recherchons une personne dynamique, impliquée, qui a le sens des responsabilités et qui a les capacités de travailler en équipe.

Si vous vous reconnaissez dans ce descriptif, envoyez-nous votre dossier complet à l'adresse suivante:

Fromages Spielhofer SA
Ressources Humaines
Rue de l'Envers 16, 2610 Saint-Imier
E-Mail: florian@spielhofer-sa.ch



Conseiller.ère à la clientèle | Agence générale Jura Bernois | 80-100 %

Vous êtes l'interlocuteur.trice privilégié.e entre nos assurés et notre Compagnie. A l'écoute des besoins de nos clients privés et PME, vous comprenez leurs préoccupations et vous leur offrez un conseil global de qualité et des solutions adaptées, en matière d'assurance, de prévoyance et de finance. Votre responsabilité consiste à gérer le portefeuille que nous vous confions et à le développer en acquérant de nouvelles affaires en direct et par un réseau d'intermédiaires. Dans un environnement omni-channel, vous exercez votre activité avec passion et êtes capable d'enthousiasmer nos assurés et de construire une relation de confiance durable.

Ce que nous attendons

- Vous êtes domicilié.e dans la région où vous disposez d'un réseau relationnel de qualité.
- Vous êtes capable de nouer et d'entretenir des relations d'affaires privilégiées grâce à votre flexibilité, disponibilité et votre engagement.
- Vous percevez l'importance de la croissance et vous savez fixer des objectifs ambitieux afin de gagner des parts de marché.
- Vous mettez également un point d'honneur à développer et à conserver la confiance de vos clients.
- Vous êtes à l'aise dans le domaine de la prévoyance et de la finance? Ceci est un atout.

Ce que vous recevrez

- Un portefeuille de clients privés et entreprises qui sollicitera votre rigueur et votre créativité.
- Une activité passionnante qui fera appel à votre esprit d'entrepreneur, tout en vous offrant de la flexibilité et de l'indépendance.
- Un travail qui vous permettra de concilier vie privée et vie professionnelle.
- Une formation initiale et certifiante reconnue dans la branche.
- Un système de rémunération directement lié à votre performance et qui tient compte de cette période de formation.
- Un soutien de la part de spécialistes techniques hautement qualifiés, ainsi qu'un support marketing performant.
- Une offre diversifiée de services financiers de pointe vous permettant de proposer des solutions complètes et ciblées.
- Une culture d'entreprise qui encourage la performance, la qualité et la diversité.

Pour tous renseignements et postulations à :
Bâloise Assurance SA
Steve Langel
Rue du Quai 20, 2710 Tavannes
Tél. 079 328 59 68, email: steve.langel@baloise.ch



Dépannage informatique à domicile

Jeune homme, informaticien en école supérieure, résout vos problèmes informatiques: installation et configuration d'ordinateur, de télévision ou de téléphone portable. Travaux administratifs sur internet.

Contactez-moi au 079 522 22 82

Besoin d'aide ? Je me déplace volontiers!

Annonces



BEKB | BCBE

Versement des dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires de la BCBE du 18 mai 2021 a fixé le dividende par action nominative d'une valeur nominale de CHF 20.00 pour l'exercice 2020 comme suit :

Dividende brut par action nominative	CHF 8.80
./ 35% d'impôt anticipé	CHF 3.08
Dividende net	CHF 5.72

À partir du 20 mai 2021 les actions seront négociées sans dividende (date ex). Le dividende sera versé aux actionnaires le 25 mai 2021 sur leur compte bancaire.

Berne, mai 2021
Banque Cantonale Bernoise SA

FANFARE HARMONIE ORVIN

† Hommage à Pierre Bourquin

C'est avec une grande tristesse que la Fanfare Harmonie d'Orvin a pris congé de son Président d'honneur, Pierre Bourquin, qui nous a quittés mercredi 12 mai, après quelques jours d'hospitalisation, à l'âge de 76 ans.

Pierre Bourquin a été admis comme membre actif de l'Harmonie en novembre 1959, issu d'une grande famille de musiciens de la fanfare (son grand-père, son père et ses oncles étaient des piliers de l'Harmonie). Avec ses frères Marcel et Maurice, il formait le fameux trio des Bourquin de la Fanfare. Très vite, le devoir l'appelle et il est nommé président pour une première fois en 1966, à l'âge de 21 ans. Il occupe cette fonction jusqu'en 1968, puis de 1972 à 1984, de 1986 à 1989 et finalement de 2003 à 2005, soit pendant quasiment 20 ans. «Toujours pour rendre service, les honneurs ne m'intéressent pas». Assidu aux répétitions et aux sorties, il faisait partie de la célèbre équipe de cuisine de la Fanfare. Ah, il en a retourné des



tonnes de steaks et de saucisses, notre ami Pierre!

Pierre a été pendant plus de 60 ans membre de la société. Durant plus de 50 ans, il a été responsable de l'hivernage des véhicules à la cantine. Toujours là pour donner des coups de main lors des manifestations, on ne l'oubliera pas, par exemple, préparant la sciure lors des traditionnelles courses aux œufs.

Eu égard aux services rendus pour la Fanfare Harmonie, la société l'a nommé Président d'honneur en 2019. Pierre Bourquin avait également adhéré à l'Amicale de l'Harmonie, dont il était vice-président.

Pierre a été un musicien et un membre qui n'a ménagé si son temps ni ses efforts, un camarade et un ami fidèle de la fanfare Harmonie, sa fanfare!

Comme dit le poète: «Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connu». Alors, cher Président d'Honneur, nous te disons «Au Revoir et merci pour tout».

| fanfare harmonie orvin et son amicale

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Vibrations des travaux: nettement inférieures aux limites

Le chantier mené par Infra-Tunnel, qui vise donc à creuser une galerie de fuite pour le tunnel T8 de la N16, continue sans accroc et selon le calendrier préétabli.

Dès mardi 25 mai, la circulation n'y sera plus autorisée que sur une voie unique; la fermeture de la seconde voie fait suite à l'avancement prévu et satisfaisant des travaux.

La circulation devrait être à nouveau normale, dans ce tunnel, dès la fin août prochain.

Capteurs en fonction

On se souvient que la Municipalité avait été interpellée par des habitants, qui s'inquiétaient des potentiels dégâts sur leurs bâtiments, suite aux tirs d'explosifs effectués sur ce chantier particulier. Le Conseil municipal avait réagi en demandant que des capteurs ad hoc soient posés en divers endroits de la

localité, afin de mesurer concrètement ce danger ressenti.

Quatre capteurs ont donc été implantés, respectivement à la rue de Reuchenette, à celle du Pâturage, à la rue Robert-de-Vigier et au numéro 54 de la Grand-Rue.

Des mesures très rassurantes

Après un peu plus d'une semaine d'exploitation continue, lesdits capteurs ont donné leurs résultats initiaux.

Le premier a bel et bien enregistré des vibrations régulières, à raison de 8 à 10 perceptions par heure, mais elles sont certainement liées au trafic de la route cantonale, des CFF, voire de l'autoroute. Les explosions sur le chantier n'y sont pas perceptibles.

Le capteur de la rue du Pâturage a relevé quatre vibrations

infimes sur une semaine. L'enjeu de la rue Robert-de-Vigier enregistre une activité vibratoire régulière et constante, mais lui non plus ne perçoit pas du tout les explosions relatives au tunnel T8.

Seul le dernier capteur, installé à l'administration communale de Péry, présente des données clairement visibles une à deux fois par jour. Toutefois, les moments de ces enregistrements ne correspondent pas du tout aux tirs d'explosifs. Elles peuvent provenir de différentes causes, par exemple d'une porte d'entrée qui claque.

Sous surveillance

Ces capteurs vont continuer la récolte de données tant que seront effectués des tirs d'explosifs. A la vue des premières lectures, même si certaines vibrations sont ressenties par

la population, il n'y a pas lieu de s'alarmer: les appareils de mesure sont fiables et l'on peut donc affirmer que les vibrations réelles sont nettement inférieures aux valeurs limites. | cm

ORVIN AVIS OFFICIELS

Bureau de vote

Le bureau de vote pour les votations populaires en matière fédérale du 13 juin se compose de la manière suivante: président: Sylvain Grosjean; secrétaire: Vincent Kern; membres: Cleo Schnyder, Yann Rossel, Kandy Schaffter, Guy Vianney-Liaud. | cm



SAMAIDD

Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Recensement des logements vides 90^e anniversaire

Comme chaque année, nous sommes appelés à communiquer à l'OFS, un relevé des appartements vacants au 1^{er} juin.

Les propriétaires disposant d'appartements inoccupés sont invités à en informer le secrétariat municipal. Merci d'avance. | cm

Notre fidèle citoyen Michael Upton a vécu hier un jour à marquer d'une pierre blanche dans sa déjà longue vie, puisqu'il a fêté son 90^e anniversaire.

Nous lui souhaitons encore une bonne santé et de nombreuses années à vivre à Plagne. | cm

PLAGNE

Vide-grenier du 5 juin

Après le succès des années précédentes, les organisateurs vous invitent à venir au 8^e vide-grenier brocante de Plagne qui aura lieu le 5 juin de 9h à 13h. Il reste encore quelques places de

3 x 3 m à 25 francs. Place de parc à proximité, repas et boissons sur place.

Inscription obligatoire sur www.auvieuxgrenier.ch ou au 032 358 15 30 ou 079 124 72 95. | ma

LETTRE DE LECTEUR

Energie électrique: contribution de la région

Le 11 mai dernier, la Suisse avait déjà consommé toutes ses propres ressources naturelles nécessaires à notre approvisionnement, aussi et surtout concernant l'énergie. Pour améliorer notre indépendance énergétique, toute énergie renouvelable produite localement est durable et nous évite par exemple d'importer de l'énergie électrique, notamment produite avec du charbon, qui a un impact CO₂ important. Les trois éoliennes des Bises de Corgémont et Cortébert produiront de l'énergie électrique pour 3300 ménages, ce qui évitera d'importer autant d'énergie électrique surtout en hiver. L'énergie grise nécessaire à la construction d'une éolienne sera compensée en moins d'une année, donc les 20 à 25 ans d'exploitation seront renouvelables et durables. Certes ces trois éoliennes ne

remplaceront pas la production de la Centrale de Mühleberg ni notre consommation déraisonnable de produits pétroliers. Mais c'est une force et une contribution importante que notre région peut apporter à un mixte énergétique varié avec l'hydroélectricité, le photovoltaïque ou encore les chauffages à distance alimentés avec le bois de nos forêts. Avec Juvent, ¼ des ménages du Jura bernois seront alimentés en électricité renouvelable. A noter encore que le projet de Jeanbrenin a supprimé les deux éoliennes les plus visibles depuis Tramelan suite à la consultation avec la Commune et sur recommandation de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du Paysage.

| moussia de watterville, députée grand conseil

AVIS MORTUAIRE

*Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir
Qu'il est dur de t'avoir vu partir
Qu'il est bon de te savoir en paix
Tu resteras pour toujours dans nos cœurs.*

Son épouse: Verena Bourquin
Son frère: Marcel Bourquin et son amie Anne-Marie et famille
Sa sœur: Marlise Hürst et son ami Rolf et famille
Sa belle-sœur: Elisabeth Bichsel et famille
Son amie: Marion
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre Bourquin

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami qui s'est endormi paisiblement dans sa 77^e année après une courte maladie.

Orvin, le 11 mai 2021

Adresse de la famille: Verena Bourquin
Les Oeuches 7, 2534 Orvin

En raison des restrictions sanitaires, la cérémonie aura lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie, 032 329 56 01

Pour les funérailles: rens. au secrétariat de Bienne, 032 329 56 01.

En dehors des heures de bureau: le répondeur au même numéro vous renseignera sur le prêtre responsable. **Prochaine messe**: samedi 26 juin à 18 h, chapelle de Péry-Reuchenette, dans le respect des directives de l’OFSP, 18 places avec masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l’Angelus ou consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch, également par téléphone au secrétariat de Bienne 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique: pour étoffer nos archives, nous sommes toujours à la recherche de documents: photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: s’inscrire à: cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 22 mai à 17 h 30; jeudi 27 mai pas de messe.

Méditation du chapelet: mardi 25 mai à 17 h.

Prière de Taizé: mardi 25 mai à 19 h 30 à l’église réformée.

Max. 50 personnes par célébration.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 22 mai, 18 h à Saint-Imier, messe et fête de la Pentecôte; dimanche 23 mai, 10 h à Corgémont, messe et fête de la Pentecôte; mardi 25 mai, 9 h à Corgémont; jeudi 27 mai, 19 h à Saint-Imier.

Chapelet: mardi 25 mai, 19 h à St-Imier.

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL

Culte de Pentecôte: dimanche 23 mai, 10 h, à la collégiale de Saint-Imier. Officiant: Alain Wimmer. Inscription auprès du secrétariat de la collaboration jusqu’au vendredi 21 mai midi.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: prochain culte dans la paroisse le dimanche 30 mai, 10 h, temple de Corgémont, culte avec sainte cène. Officiant: David Kneubühler.

Groupe de prière œcuménique: chaque mercredi, 19 h 15 au temple de Corgémont. Un temps pour vivre dans le recueillement, dans l’esprit de Taizé.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

*032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch*

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: Pentecôte dimanche 23 mai, 10 h, Saint-Imier, sur inscription. Prochain culte à Courtelary: dimanche 30 mai, 10 h – vous pourrez proposer des thématiques pour une série d’activités à l’automne.

Étudiants et apprentis: espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, possibilité de venir étudier à la salle de paroisse de Courtelary. Sur inscription auprès de Maëlle Bader, par message, mail ou appel, même à la dernière minute!

Visites: besoin ou envie d’une visite? Prenez contact avec la pasteur.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Dimanche 23 mai: culte de Pentecôte en commun à 10 h à la Collégiale de Saint-Imier. Pasteur: Alain Wimmer, sur inscription: secretariat@referguel.ch ou 032 941 37 58, jusqu’au vendredi 21 mai midi, limité à 50 personnes.

Prochain culte à la Ferrière: dimanche 30 mai à 10 h.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël: www.referguel.ch

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N’hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

*Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Pendant l’arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens: 079 229 34 84*

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 23 mai, Pentecôte, 10 h, à Vauffelin. Officiant: Daniel de Roche. La collecte de Pentecôte 2021 sera partagée par moitié entre la « Fondation de bienfaisance ecclésiale du canton de Berne » et la « Fondation d’aide à la famille ».

Proposition d’intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Renan.

Catéchisme Cycle I: mercredi 26 mai, 14 h-16 h 30, salle de paroisse, Péry.

Catéchisme 11H: vendredi 28 mai, rencontre réseau des jeunes.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 3 juin à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu’au 17 juin.

A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de message: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-ronchatel.ch. Les informations seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

*contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch*

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

*Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry*

*Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16*

Catéchisme:

*7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76*

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Cultes: dimanche 23 mai à 10 h, culte de Pentecôte à la Collégiale de Saint-Imier, sur inscription (cf Paroisse de Saint-Imier).

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière: 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

*Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Durant l’arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens: 079 229 34 84.*

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 23 mai, culte commun de Pentecôte à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Alain Wimmer. Offrande USBJ. Inscriptions auprès d’Alain Wimmer au 079 240 63 16 ou alain.wimmer@referguel.ch.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises, des jeux et colorages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui y accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire: pour tout renseignement concernant la suite,

s’adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Co-working à la cure pour les étudiant.e.s: une salle est à disposition les mardis matin et jeudis après-midi. Renseignements et inscriptions auprès de Macaire Gallopin 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch.

Femmes protestantes: la Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin, jusqu’à nouvel avis.

Après-midi récréatifs des aînés: les rencontres sont suspendues jusqu’à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12 h à 12 h 30, moments de rencontre et de méditation avec notre pasteur Macaire Gallopin, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation: situé dans l’abside nord de la collégiale, durant les heures d’ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: nous sommes toujours à disposition de nos aînés pour tout service: commissions, transport chez le médecin ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

*032 941 37 58
paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch*

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 23 mai culte de Pentecôte à 10 h à Saint-Imier sur inscription 032 941 37 58.

Assemblée de paroisse: jeudi 27 mai, 20 h à la cure (Collège 19): comptes 2020 et infos concernant le projet de fusion des paroisses réformées de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval.

Conseil de paroisse: jeudi 27 mai 18 h.

Catéchisme cycle I (3H-6H): 4^e rencontre ce vendredi 21 mai 17 h-18 h 15 à la cure. Infos: Annarosa Riesen, annarosa.riesen@sunrise.ch, 076 615 23 52.

Accompagnement du pasteur: pour un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, ou si vous avez une question, faites appel au pasteur Richard Riesen.

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

*www.referguel.ch/paroisses/
sonceboz-sombeval*

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche de Pentecôte 23 mai, culte commun des paroisses de l’Erguël, à 10 h à la collégiale de Saint-Imier. Officiant: Alain Wimmer. Également, célébration en ligne pour Pentecôte sur www.referguel.ch.

Enfance – cycle 1 (3H à la 6H): la Fête des enfants aura lieu le samedi 5 juin dans les paroisses, mais les enfants seront reliés en ligne dans tout l’Arrondissement sur le thème « Tout ou rien? Juste bien![!] ». Inscriptions encore possibles auprès d’Alain Wimmer.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfingstgottesdienste: am 23. Mai um 10.00 Uhr in Moutier mit Pfrn. Rebekka Meili und in Sonvilier mit Pfr. Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte de Pentecôte: dimanche 23 mai, 10 h, église, pasteur F. Surdez. Collecte: Eglises réformées BE-JU-SO. Taxi sur appel: prière de s’annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 077 520 48 93.

Catéchisme cycle 1: samedi 22 mai, maison paroisse, 5H et 6H de 9h-10h; 3H et 4H de 10h15-11h15. Resp: C. Châtelain, 078 641 79 60, chchatelain@hispeed.ch. Lors de cette rencontre, les enfants feront la connaissance du nouveau pasteur en charge du cycle 1: depuis le 1^{er} avril, le pasteur Philippe Kneubühler a cédé son poste à Thierry Dominicé, pasteur au sein du Par8.

Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Prière Taizé: mardi 25 mai, 19 h 30, église.

Assemblée de paroisse: jeudi 27 mai, 20 h, église.

Services funèbres: permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière du mardi: mardi 25 mai, 6 h 30-7 h à l’église.

PROES: jeudi 27 mai, 20 h à la cure, sur inscriptions au 079 289 95 06.

Soutien: pour un soutien logistique et moral, prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d’aide ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L’adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand: dimanche 23 mai, Pentecôte, à 13 h 45.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 23 mai à 10 h, culte en présentiel. Inscription sur notre site internet: www.eglisemvmt.ch. Port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée du groupe de jeunes: samedi 22 mai à 20 h au buffet de la gare de Saint-Imier.

Célébration: dimanche 23 mai à 10 h, pasteur: Luc Normandin. Thème: le St-Esprit au quotidien. Merci de respecter les règles sanitaires et de vous inscrire auprès du pasteur (max. 50 pers.). Visiteurs bienvenus sans inscription. Possibilité de le vivre par vidéo-conférence et/ou de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Prière: lundi 24 mai à 20 h, un temps de prière en présentiel (limité à 10 personnes) et par vidéo-conférence.

Antizone: vendredi 28 mai à 19 h pour les 12 ans et plus. Soirée de partage, de défis et de fun.

Service d’entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc & Renate Normandin 032 941 58 25.

*Luc et Renate Normandin 032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 23 mai à 9 h 30 avec Freddy Nzambe. Selon les prescriptions Covid, le culte a lieu avec 25 personnes. Il sera possible de le regarder sur le blog www.la-bethania.ch.

Catéchisme Groupe 1: vendredi 21 mai à 17 h.

Cellule Haut-Vallon: vendredi 21 mai à 20 h.

Flach: samedi 22 mai de 13 h 30 à 17 h.

Béthania ouverte: jeudi 27 mai de 19 h à 22 h (méditation)

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

*Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67
www.la-bethania.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 23 mai, 10 h, prédicateur David Weber, aussi en ligne. Culte en présentiel possible, sans inscription, tout en respectant les directives sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation).

Club d’enfants: jeudi 27 mai, 12 h.

*David Weber, pasteur dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERT



Une belle santé financière permet d'appréhender l'avenir sereinement malgré la pandémie

Les comptes communaux 2020 bouclent très favorablement, grâce surtout aux impôts spéciaux et au respect du budget

Les comptes communaux 2020, qui seront soumis à l'assemblée municipale du 28 juin prochain, révèlent la solidité financière de Sonceboz-Sombeval. Une chance, à l'heure où les collectivités doivent se préparer à affronter les effets de la crise sanitaire, laquelle ne manquera pas de grever sérieusement les rentrées fiscales 2021.

« Fermetures de services, non-encaissement de taxes pour prestations non fournies, remplacements de personnel vulnérable ou en quarantaine, manifestations annulées, achat de matériel sanitaire: les effets de la pandémie ont marqué l'exercice 2020, mais ses incidences financières ont été moindres », précise Vincent Viret, administrateur des finances.

L'embellissement permet de prévoir

Alors que le budget y prévoyait un excédent de charges d'environ 194 000 francs, le compte général 2020 boucle sur un excédent de revenus de quelque 723 000 francs. L'amélioration, avant attribution au financement spécial, atteint donc près de 920 000 francs.

Les impôts dus étant basés sur les revenus réalisés l'année précédente (taxation post-numeraire), les effets de la crise sanitaire se feront sentir sur les recettes fiscales 2021. « Le Conseil municipal propose donc aux ayants droit d'attribuer 600 000 francs au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité, lequel permet justement de compenser les pertes de ce type », souligne Vincent Viret.

Cette attribution faite, le compte général boucle sur un solde positif de 123 400 francs.

Une année standard

Qualifiant l'exercice de *standard*, l'administrateur des finances y commente des différences pour la plupart minimes, entre comptes et budget.

Dans le domaine de la formation, les charges sont inférieures de quelque 160 000 francs; d'une part les dépenses ont diminué pour raison de fermeture temporaire de l'école et de renoncement forcé à diverses activités, d'autre part la commune a reçu du canton une participation cantonale au traitement des enseignants, chiffrée à 118 000 francs, et justifiée par des charges de formation particulièrement élevées, par habitant.

Les charges ont été moindres de 39 000 francs dans le domaine de la culture où les annulations ont plu. En ce qui concerne la sécurité sociale (82 000 francs de moins que prévu), les bons de garde avaient été un peu surévalués (et ont peut-être été moins demandés en raison de la pandémie), tandis que la part communale à



Du soleil et un ciel sans nuage sur une commune en pleine santé pécuniaire

Parfaitement autofinancés

Les comptes autofinancés bouclent tout favorablement, mais sans excès. On y remarquera un excédent de recettes de 62 000 francs au chapitre de l'alimentation en eau, où les ventes de précieux liquide ont augmenté de 9%; une conséquence directe de la pandémie, très certainement, avec davantage de monde à domicile et donc de consommateurs durant le semi-confinement et peut-être aussi une augmentation du jardinage et donc des arrosages.

L'assainissement des eaux clôture sur un excédent de recettes de 21 000 francs, minime puisque sur un chiffre d'affaires de près du demi-million. On relève un surplus de revenus au compte des sapeurs-pompiers, ainsi qu'à celui des déchets.

Ajoutés à la santé générale des finances communales et en particulier à ses réserves confortables, ces résultats peuvent rassurer les habitants: on ne s'achemine pas du tout vers une hausse de taxes. | *cm*

la compensation des charges a légèrement baissé.

Deux explications aux 68 000 francs de charges en moins pour la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire: d'une part certains travaux n'ont pas pu

être achevés, d'autre part le Syndicat des berges de la Suze nous a facturé un montant inférieur à ce qu'il prévoyait.

Spéciaux et appréciables

C'est au chapitre des impôts spéciaux (et parfaitement

Les moyens de ses projets

Au bilan, la commune affiche des capitaux propres importants, gages de sa solidité financière actuelle et future: ces capitaux atteignent un total de 13,4 millions de francs, parmi lesquels une fortune de près de 3 millions de francs, ainsi que d'importants préfinancements destinés à des buts précis.

On mentionnera les 2,7 millions de francs provisionnés pour la future Maison de l'enfance, ainsi que le bon million de francs réservé pour les travaux publics (entretien et investissements confondus dans les routes et les bâtiments publics); ces deux montants révèlent que la commune a les moyens de ses projets.

Par ailleurs, avec un total de 6 millions exactement (après attribution des 600 000 francs proposés ce printemps), le Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité permet d'appréhender avec sérénité les effets prévus de la pandémie. | *cm*

imprévisibles) que la différence explique l'embellie des comptes. On y relève en particulier 236 000 francs de plus que budgétés pour les gains immobiliers.

La commune a également touché 106 000 francs de l'im-

pôt fédéral direct pour compenser les pertes relatives à la réforme de la fiscalité des entreprises, montant qui n'était pas budgété.

Dans leur globalité, les impôts ordinaires correspondent quant à eux aux prévisions.

Avec 5,6 millions de francs de rentrées au total, le rôle des impôts présente donc une embellie de quelque 600 000 francs par rapport au budget.

Budget bien tenu et petits investissements

Les investissements 2020 ont atteint 380 000 francs au total de nombreux petits montants; le plus important, et de loin, concernait la réfection du Pourpoint et était à peine inférieur à 130 000 francs.

Le budget prévoyait des dépenses nettement plus importantes, qui ont été réduites évidemment par le blocage, sur oppositions, du projet de Maison de l'enfance.

Signalons encore que les dépassements de crédit concernaient pour l'essentiel des dépenses liées (environ 390 000 francs au total). Le Conseil municipal a limité ses crédits supplémentaires à 36 000 francs. Et Vincent Viret de souligner que les autorités ont veillé à tenir au mieux les charges budgétées.

Deux questions

L'assemblée convoquée le 28 juin devra donc se prononcer à la fois sur ces comptes et sur l'attribution de 600 000 francs au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité. Le Conseil municipal lui recommande d'approuver ces deux objets. | *cm*

Bureau de vote

Pour les votations fédérales du 13 juin prochain, le bureau de vote local a été constitué comme suit: présidente, Agata Klepczuk; secrétaire, Stéphane Schranz; membres, Rachel Russo, Laetitia Schnegg, Frédérique Schneider, Léonard Schnegg, Arnaud Schöni, Siméon Schnegg; remplaçants, Eliana Schuster, Angélique Sfez, Jonathan Schöni, Yann Schöni. | *cm*

Du carton, seulement du carton !

L'utilisation des bennes à carton, installées en trois endroits du village, pose de sérieux problèmes. Ces conteneurs renferment en effet de nombreux matériaux étrangers, qui induisent la nécessité d'un tri complet avant de pouvoir lancer le recyclage du carton.

Il est donc rappelé à la population que dans ces trois conteneurs verts, il est formellement interdit de glisser autre chose que du carton; le papier y est également proscrit, qui suit une autre filière de recyclage. La petite ouverture des bennes oblige à écraser les gros cartons,

ce qui évite le volume perdu; si l'on veut s'épargner cette opération parfois relativement complexe, on se rendra à la déchetterie du Brahon, où une presse ad hoc permet d'atteindre un résultat optimal sans le moindre effort.

De même, nul n'est autorisé à déposer des cartons à côté des conteneurs. Lorsque manque la place, les habitants doivent apporter leur carton au Brahon.

Le papier au Brahon

La Municipalité profite de rappeler que les habitants qui ne souhaitent pas stocker leur papier, en attendant le ramass-

sage effectué par les écoles, peuvent l'apporter à la déchetterie du Brahon; l'argent récolté par son recyclage est quoi qu'il en soit destiné au fonds des écoles.

Rappel: le site du Brahon est ouvert actuellement le mercredi de 17h30 à 19 h (dès le 1^{er} octobre jusqu'à 18h30).

Dernière précision importante: le système actuel de récolte du carton, à travers ces conteneurs de quartier, est appliqué à l'essai pour un an. A la fin 2021, les autorités tireront le bilan pratique et financier de cette expérience, afin de décider ce qui sera appliqué par la suite. | *cm*

L'Exécutif à six

Le Conseil municipal a défini son organisation jusqu'à la fin de l'année, qui marquera aussi le terme de la législature 2018-2021.

Après la démission de René Rimaz à la fin mars dernier, et l'élection d'un nouveau maire en la personne de Claude-Alain Wüthrich, l'Exécutif local a décidé de renoncer à repourvoir son septième siège pour les quelques mois restants. Il fonctionnera donc à six membres, maire compris, jusqu'au 31 décembre prochain.

Il a été renoncé également à l'élection d'un nouveau vice-

maire (une charge confiée à Claude-Alain Wüthrich durant cette législature), mais a organisé le remplacement du maire en cas d'absence. C'est à Bibiana Merazzi, conseillère municipale en charge des finances, qu'incombe dès à présent ce remplacement. M^{me} Merazzi est également habilitée à signer les documents officiels émanant de la mairie.

On rappellera que les sélections de renouvellement interviendront cette fin d'année.

| *cm*





L'équilibre quasi parfait des comptes municipaux 2020



Les comptes 2020 révèlent une situation financière communale très saine

Après attribution de l'excédent de recettes au Fonds spécial de réserve pour les bâtiments communaux, les comptes 2020 de la commune bouclent sur un équilibre parfait. Une excellente nouvelle et une base solide pour affronter les prévisibles effets négatifs de la crise sanitaire sur l'exercice financier en cours.

Démographie et fiscalités particulièrement saines

Ces comptes roulent sur un total de 8,03 millions de francs, soit une légère hausse par rapport à 2019 (7,8 millions de masse); celle-ci s'explique essentiellement par l'augmentation de la population.

Une fois de plus, Corgémont peut se réjouir de sa santé fiscale. L'impôt sur le revenu des

personnes physiques s'est élevé l'an dernier à 3,28 millions de francs, contre 3,20 millions en 2019. Les effets de la crise sanitaire ne se font pas encore sentir, puisque les habitants ont été taxés sur l'année antérieure.

L'impôt prélevé sur la fortune des personnes physiques est stable, avec 206 000 francs de recettes (204 000 en 2019).

Une hausse considérable, et quasiment imprévisible, a été enregistrée au titre de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales: 279 000 francs de rentrées, contre 83 000 pour l'exercice précédent.

De même, les taxations spéciales concernant les gains LPP se sont élevées l'an dernier à 159 000 francs (65 000 en 2019); rappelons qu'il s'agit

de l'impôt perçu sur le capital que choisissent d'encaisser les travailleurs arrivés à la retraite, plutôt qu'une rente mensuelle. Ces montants sont évidemment imprévisibles eux aussi.

A la baisse

Le montant résultant du partage intercommunal, concernant le bénéfice des sociétés à sièges multiples, a par contre évolué à la baisse: 7300 francs en 2020, contre 63 000 en 2019.

La bonne situation financière de notre commune se traduit logiquement par une diminution de ses recettes au titre de la péréquation financière: nous avons encaissé l'an passé 678 000 francs (735 000 en 2019) et versé au pot commun un total de 322 000 francs (321 000).

De manière générale, on relève quelques hausses de charges liées à l'augmentation de la population et à l'attractivité de la commune pour les familles. Mentionnons à ce titre le coût global de la formation au degré secondaire I, qui a atteint 800 000 francs (607 000), y compris les écolages versés à d'autres communes où certains élèves suivent par exemple une filière bilingue en 11H.

Avec des charges totales de 887 000 francs (858 000), l'aide sociale révèle pour sa part une certaine stabilité.

Un fonds précieux

On l'a dit plus haut, l'excédent de recettes 2020, qui s'élève à 400 000 francs, a été affecté au Fonds spécial de réserve pour

les bâtiments communaux, lequel affiche désormais un total de 1,8 million de francs. Une décision pleinement justifiée par les fortes charges des gros projets immobiliers en cours, à savoir la rénova-

tion du bâtiment administratif, l'agrandissement de l'école et le renouvellement du chauffage à distance de La Combe.

On rappellera que le règlement communal pour la gestion des fonds spéciaux, approuvé en assemblée municipale de juin 2007, donne compétence à l'Exécutif local de procéder à de telles provisions.

Prudence

On ne s'arrêtera pas au compte des investissements, car les grands chantiers en cours doivent être examinés globalement, qui s'étendent sur plusieurs exercices: agrandissement de l'école en 2020-2021, rénovation du bâtiment administratif et changement/élargissement du chauffage à distance La Combe de 2019 à 2022.

En conclusion, on se réjouira de la santé financière affichée par Corgémont, alors même qu'avec un taux d'impôt de 1.79, elle pointe au 4^e rang des communes du Jura bernois, au classement des collectivités fiscalement favorables; ceci alors même que nous n'abritons pas de grosse société.

Cette santé est d'autant plus appréciable qu'elle permettra d'appréhender plus sereinement les immanquables effets négatifs de la pandémie sur les comptes à venir. | cm

Autofinancement

Les comptes autofinancés affichent eux aussi une belle santé. Celui de l'alimentation en eau potable présente en 2020 un léger excédent de recettes (24 000 francs) et révèle une excellente gestion des taxes et du budget. On rappellera que la troisième ligne de filtration a été mise en fonction, induisant la pleine efficacité de nos installations.

En ce qui concerne le traitement des eaux usées, l'excédent de recettes est un peu plus élevé (126 000 francs), l'année 2020 n'ayant connu que de petits chantiers et donc des investissements assez réduits.

Le compte de l'enlèvement des déchets, enfin, boucle sur un minuscule excédent de charges (843 francs); roulant sur quelque 220 000 francs, il présente donc un équilibre quasi parfait. | cm

Le réseau équestre en projet ne traversera pas le village

Le Conseil municipal a pris connaissance lundi soir du nouveau tracé prévu, sur le territoire communal, pour le réseau équestre du Bas-Vallon. Ce tracé appartient rappelons-le au projet de l'association intercantonale Marguerite, laquelle est soutenue financièrement par la Confédération et les cantons de Berne et du Jura. Son objectif vise un développement des activités sportives de ce type, au bénéfice de la population locale aussi bien que des touristes en séjour dans la région.

C'est avec satisfaction que les autorités ont découvert un tracé qui évite complètement le village et sillonne sur les hauts, du côté de l'Envers. Cet éloignement des habitations et de la route principale est incontestablement source d'une meilleure sécurité, tout en prévenant les potentiels conflits, dans la zone densément habitée, entre les différents types de trafics et les amateurs de sport équestre.

Le Conseil municipal est d'autant plus satisfait que ce nouveau tracé a obtenu le plein

aval de la cavalière siégeant en son sein.

Rappel aux cavaliers

La Municipalité saisit cette occasion de rappeler aux cavaliers et aux cavalières qu'ils sont tenus de ramasser le crottin déposé par leur animal dans les rues villageoises. Ils s'organiseront dans ce sens pour nettoyer les chaussées souillées, au retour de leur balade.

Chacun est par avance remercié de respecter cette règle. | cm

Prévention et détection sont capitales à l'école

L'assemblée municipale se prononcera sur les postes de travailleur social en milieu scolaire

Au menu de l'assemblée municipale du 21 juin prochain – dont l'ordre du jour est publié ce jour dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* –, figurent notamment la discussion et les décisions relatives au travail social en milieu scolaire, à savoir à l'École secondaire du Bas-Vallon (ESBV) et à l'école primaire Arc-en-Ciel.

Des besoins prouvés

Le Service d'action sociale Courtelary (SASC) a mené, sur mandat de ses communes membres, une étude fouillée concernant les besoins, dans la région, de spécialistes du travail social en milieu scolaire. Son rapport est très clair: les situations complexes se multiplient, à tous les cycles de l'école obligatoire, alors que les outils pour y répondre ou y remédier manquent encore cruellement. L'ouverture de postes de travailleur social se justifie donc pleinement, dès les classes primaires.

Les objectifs visés par un tel spécialiste sont de deux ordres, à savoir la prévention et la détection. Par la première, le travailleur social s'efforce, très brièvement résumé, de renforcer la confiance en soi et les compétences sociales de l'ensemble des élèves, ce qui stimule la collaboration, l'implication, les relations saines entre pairs.

Son travail de détection est mené au service des élèves vivant des situations personnelles ou psychosociales difficiles, par un accompagnement généralement individuel. Les écoliers pourront librement faire appel à la/les personnes engagées.

Tous concernés

L'ensemble des élèves, le corps enseignant, la direction, les parents et la communauté locale entière ont tout à gagner du travail social mené en milieu scolaire. La santé mentale de tous les écoliers en est améliorée, l'ambiance

et l'efficacité du travail en classe en sont renforcées.

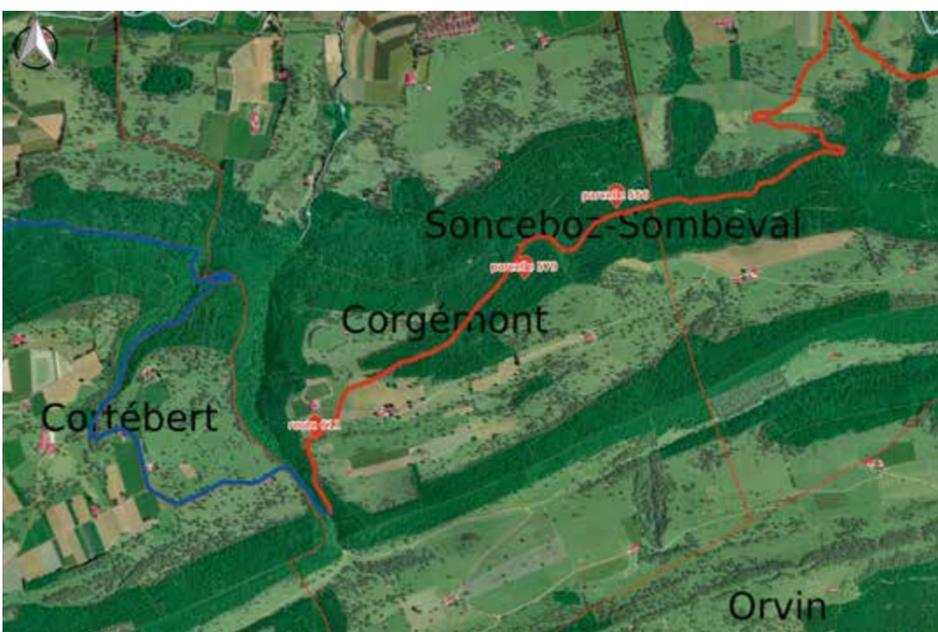
Aussi le Conseil municipal est-il unanimement acquis à la création proposée d'un poste de ce type, dans chacun des deux établissements scolaires locaux.

Dès cet été

Pour l'école primaire, il est proposé, sur suggestion du SASC, de créer un poste de travailleur social à 20 pour cent, qui vaut à la Commune une dépense périodique de 23 600 fr.

Pour l'ESBV, le SASC préconise la création d'un poste de travailleur social à environ 27 pour cent, induisant une dépense périodique totale de 31 600 francs. Notre commune en assumera une part d'environ 30 pour cent, correspondant au nombre d'élèves curgismondains.

L'Exécutif local invite les ayants droit à accepter la création de ces deux postes, qui seront gérés par le SASC, dès la rentrée scolaire d'août prochain. | cm



Le tracé dessiné sur notre territoire communal

Délégations

Yves Dessarzens représentera les autorités municipales à l'assemblée générale de la PPE Centre-Village, le 28 mai. Le même jour, Denis Bessire, maire,

participera à l'assemblée générale de Clientis Arena. Xantia Zürcher prendra part à l'assemblée générale du Centre de cultures et de loisirs, le 8 juin. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Un jour à la ferme pour les élèves de 5 à 8H de Cortébert

A travers des activités menées par les agriculteurs et par deux animatrices du Parc, les 23 élèves ont pu expérimenter les activités agricoles, déguster du lait frais et du jus de pomme, confectionner du pain à partir de farine de la ferme et s'interroger sur les enjeux liés à l'agriculture, la biodiversité et l'alimentation

Le matin, aux Prés-de-Cortébert, les élèves en deux groupes ont suivi le chemin du lait et du pain, en accompagnant les exploitants de la ferme, dans leurs locaux : pendant qu'un groupe partait à l'étable avec l'agriculteur Eric Lerch, pour approcher les vaches et goûter du lait tout juste traité, l'autre groupe s'est rendu en cuisine avec Marie-Pascale Lerch pour découvrir la culture des céréales et la fabrication de la farine, avant de mettre la main à la pâte pour façonner leur propre pain.

Après cette immersion dans les activités agricoles, les 23 élèves ont expérimenté durant l'après-midi quelques enjeux entourant l'agriculture et l'alimentation avec plusieurs activités ludiques et didactiques, animées par les responsables du Parc Chasseral. Ils ont notamment découvert l'interdépendance des êtres vivants, avec le rôle du ver de terre dans le cycle de la matière, et ont pu réfléchir à la provenance des produits dans notre alimentation, avec l'exemple de jus de pomme provenant de Nouvelle-Zélande ou de la région. La journée découverte s'est terminée avec une dégustation de jus de pomme régional.

Inscriptions ouvertes

Après une année test en 2020, le Parc Chasseral



Photo: © Parc Chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.

propose aux classes du Parc et de la région de vivre *Un jour à la Ferme* dans une exploitation agricole sur le territoire du Parc. Les enseignants peuvent inscrire leur classe pour *Un jour à la ferme* dans une exploitation parmi 8 à choix, sur le territoire du Parc. D'autres agriculteurs sont d'ores et déjà intéressés à rejoindre le projet. Plus d'informations et inscriptions sur parcchasseral.ch/eco.

Cette offre est mise en place en collaboration avec la Fédération rurale Interjurassienne (FRI) sur le territoire du Jura bernois et la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) du côté de Neuchâtel, d'après le programme national *Ecole à la ferme*.

| parc naturel régional chasseral

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Déprédations au SEF



Les alentours de la station de pompage du SEF au bord de la Suze entre Cortébert et Courtelary sont de plus en plus fréquentés par des camping-cars et d'autres véhicules. Les personnes squattant les lieux font de plus en plus de dégâts.

Dernier épisode en date, un feu allumé carrément contre la façade du garage en béton courtelary sont de plus en plus fréquentés par des camping-cars et d'autres véhicules. Des discussions auront lieu avec le SEF afin de déterminer les mesures à prendre. | cm

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 2 juin à l'assemblée du syndicat de la protection civile à Court et à l'assemblée générale et du Conseil d'administration de la Clientis Arena le 28 mai. Eva Bühler se rendra le 8 juin à l'assemblée de la Crèche Les Hirondelles à Cortébert. Nicolas Bürgi participera le 16 juin à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux usées à Courtelary. Cédric Grünenwald, quant à lui se rendra le 2 juin à l'assemblée du syndicat de l'école secondaire du Bas-Vallon et le 9 juin à celle du syndicat des sapeurs-pompiers du Centre-Vallon. Fabrice Riat se rendra le 3 juin à une séance du Groupe de travail Jura bernois de Vadec. | cm

Travaux chemins

Des travaux de réfection des chemins auront lieu dans les secteurs du stand de tir et de La Fenette (près de l'étang du Grabe). En effet, l'écoulement des eaux aux abords desdits chemins n'est plus optimal et les surfaces de roulement méritent une remise à niveau. Nous remercions les usagers pour leur compréhension par rapport aux désagréments engendrés pendant ces travaux. | cm

Commission d'école

Le Conseil municipal a ratifié l'élection de Charlene Grosjean à la commission d'école, suite à une proposition de la liste concernée. La commission est ainsi au complet et le Conseil municipal souhaite plein succès à Charlene Grosjean dans ses nouvelles fonctions, en la remerciant d'avance de son engagement. | cm

Cimetière

Les deux secteurs désaffectés récemment seront tondues cette année avec des moutons qui seront présents quelques jours à intervalles réguliers. De belles prairies se sont en effet développées et cette méthode permettra de les entretenir de manière naturelle. | cm

Enveloppes de votations

Suite à une proposition de La Poste, le Conseil municipal a décidé de modifier les enveloppes-réponses de votations afin que le port soit payé par la commune via le système d'envoi commercial réponse. Cela évitera de devoir coller un

timbre en cas de vote par correspondance via une boîte aux lettres.

Le stock existant d'enveloppes sera toutefois encore utilisé, pour d'évidentes raisons de ménagement des ressources. | cm

LETTRE DE LECTEUR

Initiatives eau propre et pesticides

Contre toute attente, ces deux initiatives auront au moins eu le mérite pour chacun et chacune de se poser des questions et espérons vivement qu'elles ne se limiteront pas seulement au niveau des pesticides, mais sur tous les aspects du fonctionnement de notre société et de la trépidante vie que l'on mène.

Un petit rappel tiré des statistiques

Population en Suisse, 1900 = 3,3 millions, 1950 = 4,7 millions et en 2020 = 8,6 millions.

L'autoapprovisionnement du pays se situe en gros entre 50 à 60 %. Seul, durant la dernière guerre, il était à plus de 70 % (plan Wahlen).

Ces 30 dernières années, l'agriculture a perdu 1000 km² de terres au profit du béton, soit 1,1 m² par seconde.

La part du budget du ménage consacré à la nourriture n'a cessé de diminuer au fil des ans. 1900 = 50 %, 1950 = 30 %, 2020 = 6,5 %.

A la lecture de ces chiffres, on peut parler d'un miracle de productivité de l'agriculture grâce à la formation, la

recherche, la génétique, les intrants que sont les engrais et les traitements de toutes sortes, les antibiotiques, les améliorations des techniques culturales, etc., et cela certes, je veux bien l'admettre non sans un impact sur l'environnement.

Analyses de l'eau et réflexions

En 2016, les résultats d'analyse de l'eau du Rhin à Bâle par l'institut fédéral suisse EAWAG démontrent que les pesticides représentent le 1 % de la pollution contre 19 % pour les médicaments, 19 % pour les additifs alimentaires et 61 % pour les résidus industriels et ménagers.

Si l'on veut bannir les pesticides de synthèse et que l'on reste dans une logique environnementale, alors il faut aussi supprimer les voitures, les transports maritimes, les avions, les médicaments et tout le reste...

Le 11 mai 2021 marque le jour du dépassement de la Terre en Suisse, ce qui veut dire que l'on a épuisé les ressources naturelles de l'année et que dès cette date, on vit

à crédit. A ce rythme, il faudrait 3x la Suisse pour subvenir à nos besoins. A noter que l'épuisement de la Terre est mondial.

Alors on pourrait aussi se demander sur un ton provocateur pourquoi on vaccine pour se protéger du virus dès lors que l'on est déjà 2/3 de trop.

On a le devoir, aussi, de lutter contre les plantes invasives et c'est un paradoxe dès lors que l'Homme est le plus invasif sur la planète.

L'agriculture n'a cessé ces 20 dernières années de diminuer son impact sur l'environnement et le processus en marche ne va pas s'inverser, bien au contraire.

Faites confiance aux agriculteurs de votre pays, à la recherche et à la formation, du moment que la plupart des scandales alimentaires viennent de l'étranger.

J'invite les électeurs et électrices de voter 2x non le 13 juin prochain. L'extrême ne mène à rien.

| *un agriculteur proche de la retraite:*
andré leuenberger,
la chaux-d'abel

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Des comptes 2020 meilleurs que prévu

Un amortissement supplémentaire pour neutraliser le bénéfice de 40506 francs au compte général



Pour la rénovation des immeubles route Principale 14 et 16, la commune a obtenu des prêts à taux très bas

Roulant sur quelque 2,6 millions de francs (soit environ 140000 francs de moins qu'en 2019), les comptes communaux 2020 bouclent sur une amélioration d'à peu près 40000 francs par rapport au budget.

Le compte global, qui sera soumis à l'assemblée municipale du 14 juin prochain pour approbation, présente un excédent de revenus de 38500 francs, alors qu'était prévu un excédent de charges de l'ordre de 1500 francs.

Ainsi que l'exige la législation cantonale (lorsque le compte de résultat présente un excédent de revenus et que les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets), le bénéfice a été amorti et

versé à la réserve de politique financière.

Des impôts en baisse...

Sandrine Sylvant, administratrice des finances, met en évidence dans son rapport, quelques événements marquants de l'exercice écoulé, à commencer par la baisse significative des recettes fiscales provenant des personnes physiques. Avec 940000 francs, ces recettes sont inférieures de quelque 12 pour cent aux prévisions budgétaires et d'environ 50000 francs aux comptes 2019. Ce recul provient exclusivement des impôts sur le revenu (876000 francs au total, contre 918000 en 2019); l'impôt sur la fortune des personnes

physiques a pour sa part augmenté un peu (62000 francs, contre 58000 en 2019).

Et l'administratrice de souligner que la prolongation du délai de remise des déclarations fiscales, promulguée par le Canton pour cause de pandémie, a induit une proportion plus élevée de taxations non définitives, basées sur les chiffres de 2019.

... d'autres en hausse

Pour clore le chapitre fiscal, on mentionnera que les impôts sur les personnes morales sont globalement un peu supérieurs au budget (48000 francs), grâce à la répartition intercommunale relative aux sociétés non domiciliées à Cormoret.

Eu égard notamment aux gains immobiliers et autres prestations en capital choisies par des contribuables au moment de la retraite, qui induisent des recettes parfaitement imprévisibles, les autres impôts directs ont par contre pris l'ascenseur: 179000 francs, contre 124000 francs au budget.

La variation des revenus fiscaux totaux est finalement moindre: 1,173 million de francs en 2020, soit 14000 francs de moins qu'en 2019.

Les bienfaits de la péréquation et des taux d'intérêt

Bonne surprise au chapitre de la péréquation financière: la prestation complémentaire pour

les charges géotopographiques (les coûts induits par notre position géographique périphérique et notre importante proportion de territoire situé en altitude) s'est élevée à 141000 francs, soit clairement davantage que les 93000 encaissés en 2019.

Au total, Cormoret a reçu près de 322000 francs au titre de la péréquation.

Autre élément éminemment positif pour le porte-monnaie communal: les prêts à taux très bas, obtenus pour les travaux de rénovation, effectués en 2020 essentiellement sur les immeubles Route Principale 14 et 16, qui abritent la classe enfantine, l'Ecole à journée continue, le restaurant L'Annexe et des appartements mis en location.

L'administratrice des finances précise par ailleurs que la réévaluation des immeubles, ordonnée en 2020, n'exerce aucune incidence sur les comptes communaux; la diminution induite, de quelque 52000 francs, a pu

être prélevée sur la réserve ad hoc constituée en 2016.

D'eau et de déchets

Les comptes autofinancés se portent fort bien. Un excédent de revenus, de l'ordre de 38000 francs, a été enregistré par le traitement des eaux usées, dont le Financement spécial (FS) présente un capital propre de près de 419000 francs.

Le FS des déchets boucle de manière très équilibrée (73 francs d'excédent de revenus), grâce à la comptabilisation des heures effectives de travail en lien avec ce domaine, au lieu du forfait annuel précédemment utilisé.

A relever encore que les recettes liées aux taxes pour l'eau potable sont inférieures au budget de près de 15 pour cent. Cette situation va s'équilibrer dès l'exercice en cours, avec le relèvement desdites taxes, qu'effectuera le syndicat intercommunal. | cm

Des éclaircies? Bougeons!

Les prévisions météorologiques incluent, semble-t-il, quelques éclaircies ces prochains jours. Profitons-en pour sortir et bouger, en participant au Duel intercommunal suisse.bouge, qui se poursuit jusqu'au 20 juin prochain.

Privés de nombreuses activités encore interdites, les adeptes de mouvement sont chaleureusement invités à compenser par des moments de sport individuel ou en petit groupe, en plein air et au bénéfice non seulement de leur santé, mais encore de leur commune. En effet, le concours intégré au duel permet aux localités les plus énergiques de remporter un prix, en espèces sonnantes et trébuchantes, qui devra être investi dans un projet sportif local. Les communes participantes sont réparties dans quatre catégories distinctes, en fonction de leur nombre d'habitants, et les trois premières classées de chaque catégorie seront récompensées.

Une appli

Il reste encore 30 jours pour accumuler des minutes d'activités sportives sur le compte de Cormoret. Grâce à l'application ad hoc (Duel intercommunal Coop de suisse.bouge), à télécharger sur l'App Store ou sur Google Play, chacun peut grossir le total de la commune avec ses minutes (ou ses heures!) d'exercice physique et/ou créer des challenges à relever en groupe, par équipe ou par famille.

Des affiches, portant le QR Code permettant d'atteindre l'application, sont apposées par ailleurs en divers endroits du village.

Les sociétés sportives et autres groupements locaux sont évidemment invités chaleureusement à proposer des séances de mouvement durant cette période, et à en inscrire le total de minutes au compte de notre commune.

Deux activités publiques et gratuites sont d'ores et déjà proposées par la Municipalité, à l'initiative de la conseillère municipale Valérie Jenzer, les 5 et 6 juin prochain: Luc Ummel, un spécialiste local de VTT, a dessiné trois parcours proposés à divers groupes de cyclistes, sportifs, familles, VTT électrique; Noël Stalder, marcheur et guide émérite, conduira tous les randonneurs le long d'une balade attractive et destinée à un très vaste public, intitulée *Visite de Cormoret et de ses sources*.

Les horaires et les détails de ces activités dans notre prochaine édition de ces Avis officiels. | cm

Une activité à proposer? N'hésitez pas à contacter Valérie Jenzer, valerie@cormoret.ch, 078 676 06 79

Pour découvrir les activités locales proposées: www.cormoretbouge.ch

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Fête de la nuit

Ce vendredi 21 mai, Villeret participe à l'événement de lancement de la Fête de la Nature en éteignant, toute la nuit, son éclairage public, hormis la route cantonale. Vous voulez prendre part activement à cette action chez vous? C'est possible. L'éclairage extérieur des balcons ou des jardins participe aussi à la pollution lumineuse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également éteindre vos lumières cette nuit. | cm

Délégations

Stéphane Lehmann participera à l'assemblée générale d'Energie-bois Interjura, le mercredi 26 mai à Court; Bruno Lemaitre représentera la commune lors de l'assemblée des délégués du Syndicat de communes de centre régional de compétence et de protection civile du Jura bernois, le mercredi 2 juin à Court. Richard Habegger participera à l'assemblée générale du CIDE le mercredi 2 juin à Mont-Crosin; Mélanie Keller Berger représentera la commune lors de l'assemblée générale extraordinaire du CCL le mardi 8 juin à Saint-Imier. | cm

Déprédations intolérables

Lundi matin 17 mai, la place de pique-nique de la Combe-Grède a nécessité de nombreuses heures de travail pour être remise en état. Malheureusement certains utilisateurs, ayant vraisemblablement l'intelligence d'un ver de terre, s'amuse à tout casser. La voirie a d'autres choses à faire que de passer son temps à récupérer ce qui a été lancé dans le ruisseau et ce qui est éparpillé dans le périmètre de la place de parc. Ce serait vraiment dommage d'en arriver à devoir fermer ce lieu très apprécié par la population. | cm

Bureau fermé

Nous vous informons des prochaines fermetures du bureau communal. En effet, le bureau sera fermé le lundi 24 mai (lundi de Pentecôte). En outre, et en raison d'absence d'une partie du personnel communal, le bureau sera exceptionnellement fermé le vendredi 21 mai dès 11 heures ainsi que les mardi 25 et mercredi 26 mai pour cause de séances externes. | cm

Halle et place de sport

C'est fin juin, début juillet que devraient démarrer les travaux d'assainissement de la place de sport située entre le collège et le complexe communal, selon le crédit de 130000 francs voté lors de l'assemblée communale du 7 décembre 2020. L'entreprise mandatée pour ces travaux procédera, en même temps, au changement du sol de la halle de gymnastique. | cm

Assemblée communale

C'est le lundi 7 juin à 19h30, à la halle de gymnastique, que se tiendra la prochaine assemblée communale. L'ordre du jour comprendra les comptes 2020, un nouveau règlement du financement spécial réserve de fluctuation, la présentation des décomptes finaux des taxes de raccordement au chauffage à distance des bâtiments du patrimoine administratif et du patrimoine financier ainsi que du décompte concernant l'assainissement du sentier de la Combe-Grède. | cm

Coupe de bois

La commune municipale procédera à une coupe de bois, en automne prochain, aux Renards. | cm

Déchets

Les containers communaux, mis gracieusement à disposition de la population, doivent uniquement contenir des sacs officiels. Nous avertissons les utilisateurs que les sacs non conformes seront ouverts et les contrevenants amendés. D'autre part les containers qui posent problème seront retirés pendant un certain temps de leur emplacement habituel. | cm

Rue Neuve

L'entreprise de chauffage à distance Villeret Energie SA nous communique qu'elle entreprendra des travaux, dès le début du mois de juin, à la rue Neuve, entre les numéros 1 et 39, ce qui provoquera d'inévitables perturbations du trafic dans cette rue. La Société des Forces Electriques de La Goule profitera de ces travaux pour procéder à la mise en terre de son réseau. | cm

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Un job d'été pour jeunes ou étudiants

La Municipalité de Courtelary met au concours cette année un emploi estival de courte durée, qui conviendrait tout particulièrement à des jeunes ou étudiants.

Il s'agit concrètement d'apporter une aide efficace à l'équipe communale de conciergerie, pour les grands travaux de nettoyage effectués dans le bâtiment du collège de Courtelary. Le contrat porte du 5 au 16 juillet, du lundi au vendredi.

Intéressés?

Les personnes qui veulent en savoir plus peuvent s'adresser au secrétariat municipal par courrier (Municipalité de Courtelary, CP 59, 2608 Courtelary) ou par email (admin@courtelary.ch), jusqu'au mercredi 9 juin prochain impérativement.

Ce job d'été, évidemment rétribué, sera confié en priorité aux habitants de la localité. | cm

CENTRE DE CULTURE & DE LOISIRS

Un jardin extraordinaire

Le CCL, en ce moment, est un jardin de toutes les saisons, dans lequel Valérie Losa a librement semé des herbes folles au milieu des idées sages



Valérie Losa est illustratrice (formations à Bruxelles et Lucerne), active dans plusieurs domaines (graphisme, livres, presse, animations). Elle expose en Suisse et à l'étranger, son travail a été

primé à plusieurs reprises déjà. Et pour le CCL, elle est aujourd'hui *horticultrice* de ce jardin extraordinaire – un rôle qui lui réussit à plus d'un titre. Car Valérie Losa est aussi, et accessoirement, diplômée

en herboristerie. Cette passion, alliée, pour la première fois dans une exposition, à son foisonnant talent d'artiste, nous confronte ici à notre idée du jardinage, comme à *notre manière d'habiter le monde*,

dans un espace plus ou moins discipliné. Le jardin de Valérie Losa est une installation qu'elle a conçue tout spécialement pour le CCL, et racontée comme un espace de dialogue plutôt qu'un espace à dominer.

On n'est jamais seul dans un jardin – et les nuisibles n'y sont pas toujours ceux qu'on croit. La balade, aussi intéressante qu'inspirante, peut se poursuivre dans les étages. Elle est même agrémentée d'un petit espace *boutique* où ses plantes se déclinent sur d'autres supports.

Les mesures actuelles contre le coronavirus ne permettant malheureusement pas (encore) la tenue d'un vernissage rassembleur, vous êtes cordialement invité-e à visiter l'exposition du samedi 22 mai au dimanche 27 juin au Centre de Culture & de Loisirs. L'artiste sera présente tous les dimanches.

| vg

Exposition du 22 mai au 27 juin
CCL Saint-Imier
Mercredi-vendredi : 14h-18h,
Samedi-dimanche : 14h-17h
Entrée libre

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Un mini-festival organisé à 6 mains



Ce mini-festival de création contemporaine permettra de vivre des événements artistiques entièrement conçus et façonnés pour l'occasion, sous l'égide de l'Association Musique à la Collégiale et de la Paroisse réformée de Saint-Imier. Le public aura en outre l'occasion unique de découvrir l'espace de la collégiale sous un jour original et inattendu. Cette première édition est organisée à six mains avec le CCL – Centre de culture et de Loisirs – www.ccl-sti.ch, selon une réjouissante tradition de collaboration artistique.

- *Ile*: concert acousmatique, mercredi 26 et samedi 29 mai, 20h, collégiale
- *Vis Comica*: fanfare déambulatoire, vendredi 28 et dimanche 30 mai, 18h, place du marché
- *Le jardin des délices*: concert en mots et en images, vendredi 28 et dimanche 30 mai, 20h, collégiale

Collégiale et place du marché, Saint-Imier
Du mercredi 26 au dimanche 30 mai
Entrée libre, collecte

Informations détaillées et réservations (obligatoires!) sur le site
www.musiquecollegiale.ch

Si vous ne pouvez pas assister aux événements organisés par l'AMC, celle-ci accueille chaleureusement votre soutien par :

IBAN
CH02 0624 0575 1179 8267 8
Caisse d'Epargne Clients du district de Courtelary



Pour plus d'informations concernant le programme et les actualités de l'AMC :

Association Musique à la Collégiale

@Musiquecollegiale

Site internet : www.musiquecollegiale.ch

PLR SAINT-IMIER

Haro sur le bruit: un débat au Conseil de ville est incontournable

Sans aucune concertation avec le Conseil de ville, le Conseil municipal a publié un communiqué intitulé *Haro sur le bruit à Saint-Imier*. Sur proposition du canton, la vitesse va être réduite de 50 à 30 km/h sur la route de Tramelan et en direction des Pontins. Les travaux débuteront cette année et s'échelonnent jusqu'en 2023.

Cinq parois antibruit permettront de protéger huit bâtiments et pour trois immeubles des mesures sur les bâtiments seront nécessaires. Les coûts pour l'ensemble du projet s'élèvent à un peu plus de 1 million de francs qui seront à la charge du canton, soit du contribuable.

Quid des passages pour piétons en zone 30 km/h ?

Il est utile de rappeler qu'en zone 30 km/h, seuls sont autorisés les passages pour piétons aux abords d'établissements sensibles, soit les écoles, les homes ou sur un itinéraire scolaire.

Aucune information n'a été donnée aux riverains sur la suppression des passages pour piétons, au nombre de trois, par exemple à la route de Tramelan ?

Il est nécessaire de rappeler que le 21 mai 2017 le corps électoral a clairement accepté le retour définitif de vitesse du 50 km/h sur la route cantonale entre les Places du 16 Mars et du Marché et ceci par plus de 69% de oui. Une décision claire: 7 citoyens sur 10 veulent le maintien du 50 km/h.

Ce retour définitif du 50 km/h sur le *pod* semble remis en question par l'Office des Ponts et Chaussées du Jura bernois selon un article paru dans un quotidien de la région.

Il y a d'autres solutions que les parois antibruit

Les parois antibruit sont une solution parmi d'autres. Il y a cependant quelques contraintes pour leur ins-

tallation afin qu'elles soient efficaces. Dans certains cas l'installation des murs a augmenté la nuisance sonore. De plus, l'humidité de l'air, le vent et la chaleur ont également un impact. Le matin, lorsqu'un sol frais se réchauffe, les sons sont réfractés vers le bas au lieu d'aller vers le haut.

Il faut donc en savoir plus sur l'installation de ces parois antibruit.

Le PLR est surpris des déclarations du chef de Service du Jura bernois des Ponts et Chaussées qui déclare dans un communiqué: «La mise en place d'un revêtement antibruit a été jugée inopportune en raison de la problématique de l'utilisation des chaînes à neige en hiver, qui influe négativement sur la durabilité de tels revêtements». Combien de véhicules sont équipés de chaînes sur cet axe en hiver? Uniquement quelques poids lourds, mais le

90% des autres usagers ont des pneus à neige.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) précise sur son site que les parois antibruit sont construites le long d'axes de circulation très fréquentés, ce qui n'est pas le cas pour le tronçon concerné. L'OFEV relève également quelques inconvénients: obstruer la vue des riverains et des voyageurs et conférer une sensation d'enfermement. L'effet protecteur est généralement insuffisant dans les étages supérieurs des immeubles. L'effet n'est souvent pas non plus satisfaisant s'il y a des espaces entre les parois et une mauvaise protection latérale. Ces parois produisent également de l'ombre et leur coût-utilité est relativement défavorable.

Autre question, qu'en est-il des dépenses consécutives pour l'entretien de ces infrastructures, seront-elles à

la charge de la commune ou du canton ?

Dans son communiqué: «Le Conseil municipal accueille favorablement les projets de l'Office des ponts et chaussées tout en restant attentif aux mesures d'accompagnement qu'il conviendra de mettre en place», il s'agira notamment de veiller à éviter un report du trafic dans les quartiers d'habitation, précise Jessica Haenni, Conseillère municipale. Alors comment éviter ce report de trafic? Question qui est importante pour un grand nombre d'habitants, et à laquelle le PLR veut des réponses claires.

Le PLR exige du Conseil municipal que l'objet, vu son importance pour les habitants de Saint-Imier, soit débattu au prochain Conseil de ville. Il désire également connaître les possibilités de faire un recours total ou partiel sur les mesures proposées par le canton. | plr

LETTRE DE LECTEUR

Loi CO₂

Pour commencer, j'aimerais poser les questions suivantes: pourquoi cette loi est actuellement sur la table et que se passera-t-il si nous ne faisons rien? Ces mêmes questions sont valables pour toutes les votations, pourquoi voter sur un sujet, pourquoi changer les normes, nos habitudes, et si on ne réagit pas, si on n'investit pas maintenant, quel avenir nous attend ?

Limites dépassées

Tout le monde peut comprendre, qu'à un certain moment, les limites sont dépassées, même peut-être sans s'en rendre compte. Ici c'est de l'équilibre planétaire que l'on parle, il est fragile. L'effet de serre bénéfique qui rend la planète habitable se renforce

trop. Le dérèglement climatique est là et menace les écosystèmes, l'humanité, la vie sur terre telle qu'on la connaît. La Suisse est particulièrement touchée.

Chacun est une partie de cet équilibre, chacune à sa partition à jouer. Avec cette loi, l'effort visé est dans le secteur de la mobilité. Des efforts ont déjà été pris dans les autres secteurs et les mesures se sont avérées efficaces.

Les nombreuses mesures incitatives proposées peuvent paraître exagérées, elles sont nécessaires et supportables vu l'enjeu! Elles permettront de réunir des fonds afin d'assainir les bâtiments, de soutenir les propriétaires, d'innover, de créer des emplois, de développer les offres des trains

de nuit par exemple.

C'est une base solide, pour un mouvement global, pour une meilleure qualité de l'air, de vie. Elle concilie transition énergétique et économie, développement durable et innovation.

J'espère que chacun en profitera pour réduire son empreinte carbone, car il ne suffit pas de remplacer une source par une autre et d'ajouter de nouvelles technologies, il faut changer notre rapport à l'environnement, notre vision de la planète qui nous héberge.

Le pas que représente cette loi est un pas nécessaire, soutenons la loi sur le CO₂, votons oui.

| moussia de watterville, députée grand conseil, les verts

Réclame

Comment voter correctement le 13 juin!

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Bulletin de vote pour la votation fédérale du 13 juin 2021

Acceptez-vous la «Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂)»? Réponse: **NON**

www.loico2-ratee.ch

Coûteuse.
Inefficace.
Antisociale.

Non
à la loi ratée
sur le CO₂

Soutenez notre campagne!
 @LoiCO2NON



Alimentation en eau de Saint-Imier : un investissement de plus de 5 millions

L'alimentation en eau de Saint-Imier est assurée depuis 1895 par la source de la Raisetsette, à Cormoret. Une fois captée, l'eau potable est amenée à Saint-Imier par deux conduites de transport. Le 13 juin prochain, le corps électoral imérien devra se prononcer sur leur renouvellement pour un montant de plus de 5 millions de francs.



La station de la Raisetsette, à Cormoret, est en service depuis la fin du 19^e siècle

La première conduite date de la mise en service de la station de la Raisetsette à la fin du 19^e siècle, la seconde du début des années 1970. Mais paradoxalement, c'est cette dernière en fonte ductile de 300 mm – elle a tout de même plus de 50 ans – qui est à l'origine de fuites importantes. La plus ancienne, en fonte grise de 225 mm de diamètre, n'est pas celle qui a connu le plus de fai-

bles ces dernières années.

Suite à l'interconnexion de plusieurs réseaux de distribution, ces conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier constituent la colonne vertébrale de l'alimentation en eau du haut-vallon de Saint-Imier. En effet, suite à la réalisation de la nouvelle adduction des Sauges en 2019, les communes de Cormoret et Courtelary (depuis juin 2020),

ainsi que Sonvilier puis Renan (été 2021) bénéficient de ces ressources pour leur approvisionnement.

Contribution cantonale

Il est donc particulièrement important d'envisager le remplacement des deux conduites. Un crédit d'engagement de 5 011 281 francs, préavisé favorablement par l'ensemble des instances politiques commu-

nales de Saint-Imier (commissions, Conseil municipal et Conseil de ville), passera ainsi en votation populaire le 13 juin. Le cas échéant, le projet sera financé par le fonds de renouvellement du réseau d'eau de Saint-Imier et n'impliquera pas d'augmentation du prix de l'eau.

L'Office des eaux et des déchets du canton de Berne a confirmé que ce projet, déposé il y a plusieurs années

déjà, sera soumis à l'ancienne loi de subventionnement des infrastructures de transport d'eau potable. Il bénéficiera par conséquent d'une contribution cantonale de l'ordre de 25 %, ce qui représente plus d'un million de francs.

En cas d'acceptation du crédit par le souverain, il permettra le remplacement de la conduite de 300 mm par deux conduites en parallèle. En condition normale, l'une servira au refoulement de l'eau de la Raisetsette en direction de Saint-Imier, l'autre à l'alimentation du syndicat Courtelary-Cormoret depuis Saint-Imier.

Un tracé de près de 4900 mètres

Les deux nouvelles conduites auront des diamètres de 200 et 250 mm. Sur l'ensemble du tracé, des tubes de protection de câble seront posés parallèlement pour le raccordement à la télégestion (2 tubes PE 120/132 mm).

Le projet s'étend sur un tracé de près de 4900 mètres. Il concerne trois communes : Cormoret (1.8 km), Villeret (2.0 km) et Saint-Imier (1.1 km). Il sera réalisé par sections.

La conduite datant de la fin du 19^e siècle, soit la plus

ancienne, sera probablement utilisée par les améliorations foncières du canton de Berne comme fourreau pour une nouvelle conduite d'alimentation en eau des abreuvoirs des bourgeoisies de Cormoret et Villeret, situés le long du tracé depuis Saint-Imier. Des discussions sont en cours. | *cm*

Bureaux de vote et de dépouillement

Saint-Imier

Présidente : Sandra Maruccia ; vice-président : David Meyer ; membres : Kevin Maurer, Jonathan Maurer, Yann Mazzarol, Laurent Merlet, Julien Métrailler, Jean-Claude Meyer, Louis Meyer, Kavita Mäder, Tatjana Madzar, Karine Mahler, Debora Makonda, Glodie Makonda, Barbara Manesse.

Le Cerneux-Veuil

Président : Jean Oppliger ; membres : Elisabeth Fritz, Mirjam Sauser.

Les Pontins

Président : Patrice Lüthi ; membres : Thierry Fankhauser, Olivier Fazenda. | *cm*

Votation fédérale et communale du 13 juin

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués le vendredi 11 et le dimanche 13 juin afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votation fédérale

1. L'initiative du 18 janvier 2018 « pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique.
2. L'initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ».

3. La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (Loi Covid-19).
4. La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂).
5. La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

4. La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂).
5. La loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

Votation communale

- 1 Le crédit d'engagement de 5 011 300 francs prévu au plan

financier (financé par le fonds de maintien de la valeur du réseau d'eau potable), pour le remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre les sources de la Raisetsette et les réservoirs de *Sur les Crêts*.

Les opérations de vote se feront à l'urne, dans le hall du nouveau collège primaire, au rez-de-chaussée, rue Agassiz 14, le vendredi 11 juin de 17h à 19h et le dimanche 13 juin de 10h à 12h.

Les bureaux de vote du Cerneux-Veuil et des Pontins fon-

tionnent le dimanche 13 juin de 10h à 11h30.

Demeure réservée la réglementation sur le vote par correspondance.

Le registre des votants sera déposé au Contrôle des habitants à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 10 juin. Les ayant droits au vote qui, jusqu'à cette date ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au Contrôle des habitants personnellement ou par écrit, jusqu'au 10 juin à 18h. | *cm*

Ordures : tournée du lundi 24 mai supprimée

En raison du week-end prolongé de Pentecôte, la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi 24 mai prochain est supprimée dans le quartier nord. Elle est remplacée par la tournée du mardi 25 mai, laquelle se déroulera ainsi le même jour dans toute la localité.

Il est rappelé que l'essentiel des informations concernant l'année en cours figure dans le mémo déchets encarté dans la brochure des informations

communales distribuée en début d'année dans toutes les boîtes aux lettres de Saint-Imier.

Le mémo déchets peut également être téléchargé en tout temps sur le site internet de la commune : <https://www.saint-imier.ch/images/pdfs/memo-dechets2021.pdf>.

La Municipalité remercie la population de sa précieuse collaboration qui contribue à la bonne qualité de vie dans la cité. | *cm*



Fête de la nuit



Ce vendredi 21 mai, la commune de Sonvilier participe au lancement du 10^e anniversaire de la Fête de la Nature et se joint à *La nuit est belle!*

Eteindre l'éclairage public

Cet événement a pour objectif d'éteindre l'éclairage public dans le maximum de communes de Suisse romande.

Notre commune procède déjà depuis plusieurs années à l'extinction de son éclairage public de 0h30 à 5h30, hormis la route cantonale.

Pourquoi donc participer à une telle action ?

Le Conseil communal a fait le choix de participer à cet événement pour rappeler à chacun et chacun que lorsque nous dormons, c'est toute une vie qui foisonne en pleine nature.

Les animaux ne vivent évidemment pas au rythme de notre éclairage public et sont perturbés par celui-ci. Le suréclairage crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité. La population subit également les

nombreux effets négatifs d'un éclairage nocturne souvent dispensable. Et contrairement à de nombreuses croyances, une extinction nocturne n'augmente pas l'insécurité.

Vous souhaitez participer à cet événement ? Rien de plus simple, il vous suffit d'éteindre l'éclairage extérieur de vos balcons ou jardins ou toutes autres sources lumineuses durant la nuit du 21 mai. | *cm*

Bureau de vote du 13 juin

Le bureau de vote des votations du 13 juin sera composé des membres suivants : présidente : Rosemarie Jeanneret ; vice-présidente : Annemarie Zimmermann ; membres : Delphine Oppliger, Mahi Madeleine Pellissier, Mélissa Rätz, Stéphane Meyer, David Mezzi, Cyril Miserez. | *cm*

Clientis : remerciements

Le Conseil municipal remercie sincèrement la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour le don de 11 413 fr. 75 qu'elle a versé à notre collectivité.

Il tient également à réitérer ses remerciements à la Banque Clientis Caisse d'Epargne du district de Courtelary pour sa participation au plan de relance du Haut-Vallon mis sur pied par les six communes allant de Renan à Courtelary. | *cm*



*Pour toujours tu seras dans nos cœurs
L'amour puissant que tu nous
as transmis et les souvenirs ancrés
en nous sont immortels.*

Maria Fontana et Thierry Estoppey, sa fille et son compagnon, Emma et Laura Fontana, ses petites-filles adorées,

ainsi que les familles parentes et alliées ont l'immense peine de faire part du décès de

Madame Lionella Fontana

leur très chère maman et nonna d'amour, belle-maman, tante et amie qui nous a quittés dans sa 90^e année.

2610 Saint-Imier, le 15 mai 2021

Adresse de la famille :

Maria Fontana, Rue de la Société 8, 2610 Saint-Imier

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis mortuaire tient lieu de faire-part



Patrouilleurs scolaires en quête de membres et de responsable(s)

Si personne ne prend la succession de Veronika Freléchox et Sylvie Humair, le service disparaîtra

Malgré la priorité accordée par la loi aux piétons devant les passages jaunes ad hoc, la traversée de la route cantonale, pour les plus jeunes enfants, demeure synonyme de peur et de danger décapité.

Les petits écoliers craignent souvent ce passage obligé lorsqu'ils sont attentifs, et y prennent de gros risques lorsque leur attention est occupée par le jeu, la joie de rencontrer des camarades ou la crainte d'arriver en retard en classe. Leur distraction est fort compréhensible, à un âge où tout est fort heureusement encore source de plaisir ludique. Mais on ne perdra pas de vue non plus qu'il peut arriver aussi à des conducteurs prudents d'être distraits, ou de ne pas apercevoir suffisamment tôt un bambin de petite taille.

Ces affirmations sont d'autant plus vérifiées que depuis l'entrée en vigueur des horaires dits bloc (système Harmos), les plus jeunes écoliers se déplacent eux aussi aux heures de pointe, lorsque le trafic motorisé atteint sa plus grande densité.

La sécurité n'a pas de prix

Face à ces dangers reconnus, de nombreuses communes traversées par une voie très fréquentée et dépourvue de passage piétonnier sous route optent pour un service de patrouilleurs scolaires. Tel est le cas à Tramelan, où deux très fidèles responsables dirigent le service depuis un bail: vingt ans pour Veronika Freléchox et dix-neuf ans pour Sylvie Humair. Cet engagement long et précieux, elles y ont consenti par souci de sécurité pour les petits Tramelots. Une sécurité dont elles affirment de concert qu'elle n'a pas de prix à leurs yeux.



Parmi les 23 personnes engagées actuellement dans ce service de sécurité, des élèves de l'école secondaire y gagnent un peu d'argent de poche

Aujourd'hui cependant, ou plus précisément le vendredi 2 juillet prochain, dernier jour de l'année scolaire en cours, ces deux responsables raccrocheront leurs gilets de sécurité et passeront le témoin, pour la rentrée d'août 2021, à une, un ou des nouveaux responsables.

Carte de visite d'un service complet

Créé en 2000, le service de patrouilleurs scolaires tra-

melots compte actuellement 23 collaboratrices et collaborateurs, dont quelques élèves de l'école secondaire. A Tramelan même, il sécurise trois passages pour piétons, à savoir près de la boulangerie Donzé, sur la place du 16 Mars et aux abords de l'ancien Régional. S'y ajoute aux Reussilles la traversée proche de La Clé, avec un Pedibus qui conduit les petits élèves jusqu'à l'école. Un autre Pedibus regroupe les élèves de

Mont-Tramelan qui fréquentent l'école des Reussilles. A Mont-Tramelan est également proposé un Pedibus.

Le service assure également, quatre fois par semaine, l'accompagnement des élèves de 1H et 2H, entre le lieu de leurs leçons d'éducation physique (les halles du CIP, de la Marelle ou du collège Juventuti) et leur collège, qu'il s'agisse des Dolaises ou de la Printanière.

Le travail de terrain...

Les patrouilleurs engagés assurent des services de quinze minutes par passage, à quatre reprises quotidiennement, respectivement à deux reprises le mercredi: le matin à 8h, sur le coup de midi, à 13h et à 15h. Ils assurent ses gardes selon leurs disponibilités, fixées en début d'année scolaire, d'entente avec les responsables.

Tous les patrouilleurs sont modestement rétribués. Pour les élèves de secondaire, cette activité offre un petit job permettant de gagner un argent de poche apprécié.

... et l'administration

Les deux responsables actuelles, qui doivent donc être remplacées dès l'été prochain, assument évidemment un travail plus conséquent. Leur fonction réunit en particulier l'organisation des gardes, le remplacement des patrouilleurs malades, les contacts avec les écoles et avec les services spécialisés de la Police cantonale. Il s'y ajoute encore un important travail administratif, qui ne demande pas de compétence particulière, mais du soin et de la vigilance, puisqu'elles sont chargées de mettre au net les décomptes de prestations. «Nous établissons le décompte des heures de travail effectuées par chacun, soumettons tous ces documents à la Municipalité, qui verse aux collaborateurs et collaboratrices le montant qui leur est dû. Ce travail doit être réalisé durant les vacances scolaires», précisent les deux collègues.

Merci à toutes et tous

A l'heure de mettre un terme à leur long mandat, Veronika Freléchox et Sylvie Humair tiennent à adresser leurs chaleureux remerciements aux personnes qui ont mis sur pied ce service, aux anciennes coordinatrices, ainsi qu'à toutes les patrouilleuses et les patrouilleurs qu'elles ont côtoyés au long des deux décennies écoulées. «Nous avons rencontré beaucoup de plaisir et de satisfaction à travailler avec ces personnes soucieuses de la sécurité des enfants.»

La Municipalité, pour sa part, exprime publiquement sa reconnaissance très sincère à ces deux responsables, qui ont porté avec sérieux et dévouement un service efficace et précieux. Elle en appelle à la population, en espérant que de nombreuses personnes s'annoncent partantes. Si personne ne prend la succession de M^{mes} Freléchox et Humair, le service des patrouilleurs scolaires va malheureusement disparaître... | cm

tous adultes, n'ont recouru au service. Inquiètes pour la survie du service, elles concluent: «Les jeunes parents sont particulièrement concernés. En devenant patrouilleurs, ils assurent la sécurité de leurs enfants et de leurs petits camarades.» | cm

Vous êtes intéressé et éventuellement motivé à participer au service des patrouilleurs scolaires? Appelez sans attendre Sylvie Humair (032 487 43 41) ou Veronika Freléchox (032 487 63 82), qui se feront un plaisir de vous fournir toutes les informations nécessaires

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Gonflement du ballon «Météore» près de l'usine à gaz de Tavannes, mai 1911

Il y a 110 ans, des centaines de personnes venues de toute la vallée de Tavannes, de Tramelan, du vallon de Saint-Imier et de plus loin encore assistaient à l'ascension du ballon «Météore» de l'Aéro-Club jurassien. Le gazomètre n'ayant pu fournir suffisamment de gaz au gonflement du ballon, son pilote, Paul Hendiger de Saint-Imier, n'a pu emmener qu'un seul passager. Ils ont quitté Tavannes à 15h30 et ont volé jusqu'au Valdahon où ils ont atterri à 18h.

L'usine à gaz, construite en 1910, alimentait toute la vallée de Tavannes et Tramelan.

Elle a cessé son activité en 1980.

© Mémoires d'Ici, Fonds Marguerite Prêtre-Guerne



Après deux décennies d'engagement généreux à la responsabilité du service des patrouilleurs, Veronika Freléchox (à gauche) et Sylvie Humair passeront le témoin à la fin de l'année scolaire

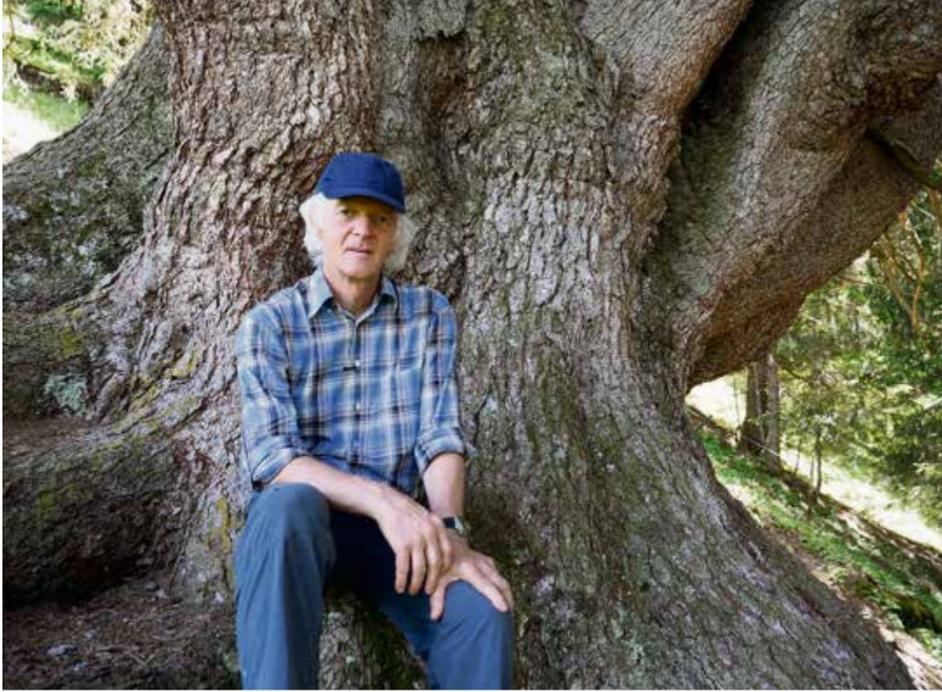
Idée originale pour Noël...

Chaque année, les services communaux installent trois sapins de Noël durant la période des fêtes de fin d'année (un aux Reussilles, un à la place du Marché, un à la place des Theurottes). Chaque année, ces sapins sont prélevés dans les forêts communales. La pratique est fastidieuse et peu écologique. Le service des Travaux publics a proposé au Conseil municipal de trouver une autre solution. Aux Reussilles et à la place du Marché, deux sapins de 5 mètres seront plantés tout

prochainement. Ils resteront en place et, tant qu'ils ne seront pas trop grands, ils serviront de support aux décorations. A Tramelan-Dessous, il est impossible de planter un sapin à l'endroit habituel. Une solution originale a été trouvée. L'équipe d'animation et les jeunes de l'Action Jeunesse Régionale – dont les locaux se situent à la rue du Pont 20 – ont été chargés de créer une décoration dans le petit parc public à proximité immédiate de leurs locaux. Un bilan sera tiré à la fin de l'expérience. | cm

LA PUISSANCE DE L'ARBRE

Les particularités insoupçonnées des arbres



Ernst Zürcher a visité les 36 arbres les plus remarquables de Suisse

Nous prenons peu à peu conscience que l'arbre fait partie intégrale et de manière fondamentale du vivant, au même titre que l'être humain et les animaux. Par ailleurs, il est de plus en plus important

de rendre la nature accessible au public au travers de toutes les formes de perception, afin de faciliter une reconnexion salutaire. Quoi de mieux alors que de porter un regard sur ces colosses végétaux, ces

maîtres du temps que sont nos vieux arbres. Ils demeurent en effet de formidables ambassadeurs pour convaincre tout un chacun de la nécessité de se rapprocher de la Terre, la préserver.

Arbres et forêts sont aujourd'hui menacés, alors qu'ils pourraient devenir nos meilleurs alliés. Un nouveau regard sur la nature, selon une démarche scientifique, permet de lever le voile des apparences et de révéler des particularités insoupçonnées des arbres. L'agroforestier biennois Ernst Zürcher et le documentariste Jean-Pierre Duval ont visité et filmé les 36 arbres les plus remarquables en Suisse. Par leur taille, leurs vertus, leur histoire ou leur symbolique. Bien plus qu'une série de portraits, l'intention était d'associer chacun de ces arbres à un thème, scientifique, artistique ou spirituel, et de les présenter comme les ambassadeurs de la vie des forêts, sans lesquelles les vies végétale, animale et humaine seraient unimaginables. Un documentaire qui dévoile les secrets de ces irremplaçables gardiens du temps et de la vie sur notre planète. | dc

La puissance de l'arbre
Au Royal: le lundi 31 mai, 20h
Au Cinématographe: le mardi 1^{er} juin, 20h
Au cinéma LUX des Breuleux: le 14 juin, 20h
Les 3 séances en présence de E. Zürcher

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Exposition de peintures

Véronique Zaech sort de sa zone de confort et propose des tableaux et des objets tridimensionnels. Fragments, ou copeaux de pensée, présentés sur des plaques en inox miroir, qui questionnent le regard.



Au bout du regard, au bout de la main, au bout de la pensée et au cœur de la couleur...

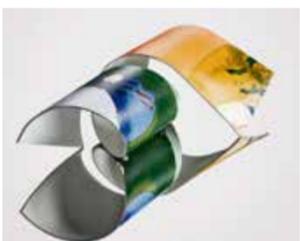
Toujours à la recherche du mouvement, le geste de l'artiste dans son travail se délie, s'ouvre à la courbe, vibre dans l'instant, hésite dans la fragilité et se trouve dans la force de la couleur. Les bleus se déchirent, les oranges accueillent, les verts promettent et les bordeaux réunissent vers un équilibre qu'elle souhaite juste.

Dans ce langage de contraste où les opposés dialoguent, certaines propositions picturales se fracturent légèrement. Image dans l'image pour une réalité décalée, l'artiste explique «C'est une exposition qui s'est

construite durant une année compliquée, une profonde rupture dans la continuité. Créer a été plus que jamais essentiel afin de maintenir la porte ouverte sur ce qui est précieux!»

Née en 1963, Veronique Zaech vit et travaille à Bienne. Après une formation à la Haute Ecole de Pédagogie (HEP BEJUNE), elle suit le Vorkurs des Arts Visuels à Bienne, un précieux point d'ancrage dans son parcours dont il découlera des expositions régulières. | mc

CIP Tramelan
Du samedi 29 mai au samedi 3 juillet
Ouverture: du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 18h, dimanche fermé
Vernissage: le samedi 29 mai à 18h. En fonction des mesures sanitaires, celui-ci pourrait être annulé.
Merci de vous renseigner sur le site internet cip-tramelan.ch



EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

TOM & JERRY
VENDREDI 21 MAI, 16H
SAMEDI 22 MAI, 15H
DIMANCHE 23 MAI, 14H

de Tim Story. La petite souris Jerry a trouvé un nouveau foyer dans le chic hôtel new-yorkais RG Hotel. Le directeur de l'hôtel Terrance demande alors à la jeune employée Kayla de retirer la souris de l'hôtel avant que n'ait lieu le mariage du siècle d'un couple important. En français. 6 ans. Durée 1 h 41.

LA ODISEA DE LOS GILES
HEROIC LOSERS
VENDREDI 21 MAI, 18H
DIMANCHE 23 MAI, 20H
LUNDI 24 MAI, 20H

de Sebastian Boensztein, avec Ricardo Darin, Luis Brandoni. Ex-vet de football, Fermin exploite une station-service dans un bled paumé quelque part en Argentine. Nous sommes en 2001, l'économie du pays est au plus mal. Dans l'espoir de sauver sa famille et le village de la ruine, Fermin veut remettre en service des silos à céréales abandonnés. En VO s-t. 12 ans. Durée 1 h 56.

OUR FRIEND
VENDREDI 21 MAI, 20H30
SAMEDI 22 MAI, 18H
MARDI 25 MAI, 20H

de Gabriela Cowperthwaite, avec Jason Segal, Dakota Johnson. Our friend raconte l'histoire vraie, émouvante, déchirante et captivante de la famille Teague, Matt, un journaliste, ses deux jeunes filles et sa femme Nicole dont la vie est bouleversée par un cancer en phase terminale. En VO s-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 04.

I CARE A LOT
SAMEDI 22 MAI, 21H
DIMANCHE 23 MAI, 17H
LUNDI 24 MAI, 17H

de J. Blakeson, avec Rosamund Pike, Eiza Gonzalez. Forte d'un aplomb à

toute épreuve, Marla Grayson est une tatrice professionnelle nommée par les tribunaux pour s'occuper de dizaines de personnes âgées. Elle use de techniques douteuses, mais néanmoins légales, pour s'emparer des biens des gens qui lui sont confiés. En français. 16 ans. Durée 1 h 59.

THE FATHER
MERCREDI 26 MAI, 18H
JEUDI 27 MAI, 20H

de Florian Zeller, avec Anthony Hopkins, Olivia Colman. Anthony, 81 ans, refuse tous les soins que sa fille Anne tente de lui imposer. Mais ce besoin devient plus urgent pour elle, car elle ne peut plus le voir tous les jours: elle a pris la décision de déménager à Paris pour vivre avec un homme qu'elle a récemment rencontré. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 38.

CRUELLA
MERCREDI 26 MAI, 20H

de Craig Gillespie et Alex Timbers, avec Emma Stone, Emma Thompson, Mark Strong. Londres dans les années 70: Estella rêve d'une carrière de styliste. Mais étant orpheline et pauvre, le chemin vers les hautes sphères lui semble fermé. Un jour, elle est découverte par une star du rock en herbe qui lui demande de



La Odisea de los giles (Heroic losers)

VACCINATION CONTRE LA COVID

Aujourd'hui à la patinoire!

Résultat de la ténacité du propriétaire des pharmacies et de ses équipes pour apporter une vaccination de proximité à la population

Plusieurs centaines de personnes pourront se faire vacciner (vaccin Moderna) de 8h à 19h ce vendredi 21 mai à la patinoire de Tramelan.

Pas besoin de rendez-vous! Les personnes des groupes F à N peuvent se présenter à tout moment entre 9h et 19h.

La plage horaire entre 8h et 9h sera par contre réservée aux personnes des groupes A, B, C, D ou E. Ces personnes ne pourront être

vaccinées que munies d'une autorisation écrite de leur médecin (selon les directives du département de la santé du canton de Berne).

Les dates pour la deuxième dose, pour lesquelles les personnes doivent se rendre disponibles, seront communiquées sur place.

Il est rappelé que le port du masque, le respect des distances, la désinfection des mains à l'entrée du bâtiment sont impératifs. | hf

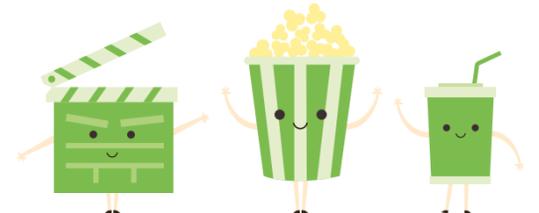
PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Rappel

L'assemblée de paroisse ordinaire se tiendra jeudi prochain 27 mai à 20h à l'église. L'ordre du jour qui comporte, entre autres, les comptes 2020, le crédit additionnel relatif au traitement du personnel administratif, l'approbation du règlement du personnel, les infos du futur centre paroissial, etc. devrait intéresser tout

un chacun. Le Conseil de paroisse se réjouit de vous y rencontrer en rappelant que chaque membre de l'Eglise réformée y est cordialement invité. Bien entendu, cette assemblée se tiendra dans le plus strict respect des directives sanitaires en vigueur. Merci de votre présence.

| le conseil de paroisse



AU ROYAL À TAVANNES



Cruella

créer une tenue unique pour lui. En français. Durée 2 h 14.

DALIDA
En collaboration avec seniors actifs et Pro Senectute
JEUDI 27 MAI, 14H30

de Lisa Azuelso, avec Sveva Alviti, Riccardo Scamarcio. De sa naissance au Caire en 1933 son premier Olympia en 1956, de son mariage avec Lucien Morisse, patron de la jeune radio Europe N° 1 aux soirées disco, de ses voyages initiatiques en Inde au succès mondial de Gigi l'Amoroso en 1974, le film Dalida est le portrait intime d'une femme absolue, complexe et solaire. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 07.

TOM & JERRY
VENDREDI 21 MAI, 16H
SAMEDI 22 MAI, 14H
DIMANCHE 23 MAI, 14H

voir ci-contre.

I CARE A LOT
VENDREDI 21 MAI, 20H
SAMEDI 22 MAI, 21H
DIMANCHE 23 MAI, 17H

voir ci-contre.

DRUNK
SAMEDI 22 MAI, 17H
DIMANCHE 23 MAI, 20H
MARDI 25 MAI, 20H

de Thomas Vinterberg, avec Mads Mikkelsen, Thomas Bo Larsen. Quatre amis décident de mettre en pratique la théorie d'un psychologue norvégien selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang. Avec une rigueur scientifique, chacun relève le défi en espérant tous que leur vie n'en sera que meilleure! En VO s-t. 14 ans. Durée 1 h 55.

CRUELLA
MERCREDI 26 MAI, 20H
JEUDI 27 MAI, 20H

voir ci-contre.

PARC RÉGIONAL NATUREL CHASSERAL

Deux sorties guidées en mai pour la Fête de la Nature



Moulins et turbines, photo: © Parc Chasseral

Les enfants sont invités pour des ateliers découvertes sur le thème des énergies renouvelables au Moulin de Bayerel le mercredi 26 mai, et les plus grands peuvent partir à la découverte des arbres-habitats aux Prés-d'Orvin le vendredi 28 mai. Les sorties seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. Ces deux sorties sont organisées dans le cadre de la Fête de la Nature qui a lieu du 21 au 30 mai dans toute la Suisse. Le nombre de participants est limité et l'inscription obligatoire.

Moulins et turbines, ateliers découverte enfants

Sans énergie, pas de vie! Nous en avons besoin tous les jours et il existe de nombreuses manières de la produire. A l'occasion de la Fête de la Nature, les enfants dès 9 ans sont invités à découvrir les énergies renouvelables au Moulin de Bayerel. Pendant l'atelier, ils pourront visiter le moulin, effectuer des expériences scienti-

ques et réaliser un bricolage à rapporter à la maison.

Renseignements pratiques et inscriptions

- Dép./arr.: Moulin de Bayerel
- Date: mercredi 26 mai
- Horaires: 2 tranches d'une durée 1h30 - de 14h15 à 15h45 et de 16h15 à 17h45
- Prix: gratuit; offert par le Parc Chasseral dans le cadre de la Fête de la Nature
- Public: pour enfants à partir de 9 ans
- Inscription sur le site de la Fête de la Nature www.fetedelanature.ch
- Accès au Moulin de Bayerel en transports publics: Bus 421 depuis Neuchâtel, arrêt *Saules NE*. Ensuite 10 minutes à pied sur une petite route sans trafic. Par Saules: <https://s.geo.admin.ch/8648ccdf4f>
- Bus 423 depuis la gare CFF Les Hauts Geneveys, arrêt

terminus *Engollon* ensuite 15 minutes à pied sur des chemins du remaniement (aller 13h44 - retour 17h01). Par Engollon: <https://s.geo.admin.ch/8648ccdf4f>

- Informations auprès du guide Marco Mouthon, alp@mamouth.ch, 077 451 80 70

Des arbres immenses pour de toutes petites bêtes

Les vieux arbres et le bois mort regorgent de vie. Cette balade en soirée permettra de découvrir quelques géants ligneux et leurs liens avec une ribambelle d'organismes. Algues, martres ou coléoptères: de nombreux êtres vivants dépendent en effet des vieux arbres et du bois mort. Nous essaierons de déceler quelques traces de ces habitants secrets, mais pourtant bien présents.

Intervenant: Anatole Gerber, responsable du projet arbres-habitats au Parc Chasseral.

Renseignements pratiques et inscriptions

- Pique-nique tiré du sac à dos. Environ 1 h de marche effective, parfois hors sentiers.
- Date et horaire: vendredi 28 mai, 17h15-20h50
- Lieu de départ et d'arrivée: Rendez-vous à l'arrêt du bus *Les Prés-d'Orvin*, Bellevue à l'arrivée du bus depuis Bienne. Retour à la Place du village d'Orvin pour le départ du bus pour Bienne à 20h52. Possibilité de laisser son véhicule et de prendre le bus au village d'Orvin avant la sortie pour rejoindre le point de départ (départ 17h06, arrêt *Orvin, Place du village*).
- Prix: sortie offerte par le Parc Chasseral dans le cadre de la Fête de la Nature
- Inscriptions sur le site de la Fête de la Nature: www.fetedelanature.ch

| parc chasseral

AGENDA



VENDREDI 21 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Pomme de discorde*, 20 h

SAMEDI 22 MAI

- Randonnée le long des rives du Doubs jusqu'à la cascade du Bief de Vautenaivre, sensibilisation aux éléments de la nature. Rdv Goumois, 9 h, s'annoncer jusqu'au 17 mai à pronatura-jb@pronatura.ch
- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Pomme de discorde*, 20 h

DIMANCHE 23 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Pomme de discorde*, 17 h et 20 h

MERCREDI 26 MAI

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Corgémont, 14 h
- *Ile*: concert acousmatique, collégiale Saint-Imier, 20 h, inscription obligatoire sous www.musiquecollegiale.ch

JEUDI 27 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 20 h

VENDREDI 28 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 20 h
- *Vis Comica*: fanfare déambulatoire, place du Marché, Saint-Imier, 18 h
- *Le jardin des délices*: concert en mots et en images, collégiale, Saint-Imier, 20 h, inscription obligatoire sous www.musiquecollegiale.ch

SAMEDI 29 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 20 h
- *Ile*: concert acousmatique, collégiale Saint-Imier, 20 h, inscription obligatoire sous www.musiquecollegiale.ch

DIMANCHE 30 MAI

- Concert d'orgue au Salon de la Musique, Cormoret, 16 h, sur inscription
- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 17 h et 20 h

- *Vis Comica*: fanfare déambulatoire, place du Marché, Saint-Imier, 18 h

- *Le jardin des délices*: concert en mots et en images, collégiale, Saint-Imier, 20 h, inscription obligatoire sous www.musiquecollegiale.ch

MARDI 1^{ER} JUIN

- Bain de livres, animation pour les enfants, bus, complexe municipal, Sonceboz, de 16h30 à 19h30

JEUDI 3 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Cortébert, 15 h

SAMEDI 5 JUIN

- Vide-grenier brocante, Plagne, de 9 h à 13 h

MERCREDI 9 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, skate park, Sonceboz, 14 h

JEUDI 10 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Corgémont, 15 h

DIMANCHE 13 JUIN

- Concert d'orgue au Salon de la Musique, Cormoret, 16 h, sur inscription

EXPOSITIONS

- Orient-Omnibus, exposition de photographies de Pascale Jaquet et Olivier Noaillon, CIP, Tramelan. Dernier jour de 8h-20h!
- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13h-17h30
- Le jardin extraordinaire de Valérie Losa, exposition, CCL, Saint-Imier, du 22 mai au 27 juin. Me-ve 14h-18h, sa-di 14h-17h
- Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, du 29 mai au 3 juillet. Lu-ve: 8h-20h, sa: 15h-18h

RECETTE D'ICI

Risotto aux asperges vertes et saumon



Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

- 1 échalote
- 1 cs huile d'olive
- 250 g risotto Carnaroli par exemple
- 0,5 dl Noilly Prat ou vin blanc (1)
- 4 dl bouillon de volaille
- 300 g asperges vertes
- 250 g saumon sans peau
- 0,5 dl Noilly Prat ou vin blanc (2)
- 50 g beurre
- 2 cs crème fraîche
- ¼ zeste citron râpé
- 50 g Parmesan râpé
- Sel et poivre

PRÉPARATION

1. Peler et hacher l'échalote. La faire revenir dans l'huile d'olive 1 à 2 min. puis ajouter le riz et le nacer. Mouiller avec le Noilly Prat ou le vin blanc (1) et 1 dl de bouillon de volaille. Porter à ébullition, baisser le feu puis laisser mijoter à feu doux.
2. Ajouter le bouillon petit à petit jusqu'à ce que le riz soit al dente (environ 10 minutes). Réserver le riz sur la plaque chaude, mais éteinte, à couvert, environ 10 minutes.
3. Pendant ce temps, préparer les asperges: les laver, éliminer le pied sur 1 à 2 cm, peler le tiers inférieur puis couper en tronçons de 3 cm. Cuire dans un peu d'eau fortement salée ou à la vapeur environ 5 à 6 minutes, les garder croquantes. Egoutter, rafraîchir dans de l'eau très froide et réserver.
4. Couper le saumon en cubes de 2 cm.

Finitions

5. Ajouter le Noilly Prat ou le vin blanc (2) au riz, mélanger. Ajouter le saumon et les asperges. Réchauffer le tout 2 minutes. Retirer du feu, ajouter le beurre en morceaux, la crème fraîche, le zeste de citron et le Parmesan. Saler et poivrer. Mélanger délicatement. Servir sans attendre.



Rubrique offerte par

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier - Villeret - Courtelary - Cortébert - Corgémont



Ouvert le dimanche matin

032 944 11 39

TEAM VALLON

Des hauts et des bas pour nos équipes

Retour sur ce qui s'est passé durant la semaine pour nos diverses équipes.

Juniors F (Courtelary)

Belle animation des F à Courtelary samedi matin avec 9 équipes. Tout s'est très bien déroulé et les enfants ont eu un plaisir fou à refouler les pelouses. Nous sommes juste passés entre les gouttes. Chaque équipe avait 8 matchs et un parcours technique à faire. Merci aux organisateurs pour le bon déroulement de cette 1^{re} animation F de la saison.

Juniors G (La Suze)

Nos G se sont déplacés samedi à Moutier pour une animation. Il y avait 14 équipes, 4 terrains pour des 4 contre 4, 2 terrains pour des 3 contre 3. On a joué 7 matchs. On a fait 1 animation. A la fin, 1 joueur par équipe devait pour son équipe faire le jeu des tirs au penalty. Le vainqueur et le 2^e ont reçu chacun un ballon. On a eu de la chance avec la météo puisqu'on a passé une matinée au sec.

Très bien organisé. Des matchs de 8 minutes. Une pause où on a reçu de la tresse, une branche de chocolat et une bouteille de thé froid. Super matinée.

Juniors E3 (Sonvilier)

Les E3 ont commencé timidement dimanche matin, comme encore endormis. Le 1^{er} but reçu assez rapidement, on se disait que le match allait être compliqué. Puis le déclic! Combativité, super état d'esprit et belles phases avec un jeu collectif qui faisait plaisir à voir. Une victoire 7-4 à la clé pour couronner le tout

Juniors E4 (Courtelary)

Mercredi soir à Courroux, le match avait bien commencé avec l'ouverture du score pour nous. Ensuite 1-1, 2-1, 2-2, 2-3, 3-3. Un match très serré, mais à la 3^e mi-temps à 2 minutes de la fin, nous prenons un but 3-4. Nous réussissons à tout juste égaliser avant le sifflement final. Match nul 4-4 bien mérité pour tout le monde.

Il y a beaucoup de choses à revoir à l'entraînement qui ne joue pas dans le match.

Mais avec une pluie torrentielle, je suis content de leurs prestations sur le terrain, car



Les juniors F ont pris plaisir à fouler la pelouse

pour des jeunes, c'est difficile de garder la motivation avec une pluie comme ça.

Juniors D2 (Saint-Imier)

Match contre Team Bas-Lac samedi dernier. Nous avons bien commencé avec de l'envie et en jouant au foot. Malheureusement nous encaissons le premier goal et perdons le 1^{er} tiers 1-0. Nous avons demandé à nos joueurs de jouer avec encore plus d'agressivité (dans le bon sens) durant la pause et ceci nous a permis, par de belles actions, de revenir au score puis de prendre de l'avance en terminant le 2^e tiers 1-3. Malheureusement au 3^e tiers, nous avons cru que la partie était gagnée et nous nous sommes relâchés, ce qui a permis à l'adversaire de revenir dans le match et même de passer devant nous.

Mais grâce à la volonté de nos petits gars, nous avons su revenir au score. Score final 4-4.

Lors de ce match, nous avons vu des une-deux, des centres, des phases de construction depuis derrière, c'était joli à voir. Bravo à vous.

Juniors D1 (Saint-Imier)

Au bout il y a les 3 pts, mais que ce fut dur! Non pas que l'adversaire nous a mis sous pression, mais simplement que nous avons laissé notre jeu aux vestiaires durant le 1^{er} tiers. Un 2^e un peu meilleur et un 3^e totalement dominé, score final 3-1. Chapeau au gardien de Peseux qui en a sorti au moins 5 qui avaient le poids d'un but. Vaincre sans péril on triomphe sans gloire non?

Les 3 équipes B du Vallon prennent l'eau... Juniors B1 (Sonvilier)

Dimanche par un temps à ne sortir que les grenouilles, nos B1 se sont déplacés à La Chaux-de-Fonds pour y affronter Le Parc. Bien en place dès

le début du match, nos jeunes mènent 2-1 à la mi-temps. Une deuxième mi-temps un peu plus désorganisée, mais nos joueurs très combattifs jusqu'au bout et avec un très bon état d'esprit prennent tout de même 3 buts. Dommage sur l'ensemble du match, mais il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour aller chercher cette première victoire. Une défaite 4-3 avec un but reçu à la 91^e minute.

Juniors B2 (Sonvilier)

Les B2 ont fait un très bon match. Ils ont rivalisé plus d'une heure avec leurs adversaires.

A la 20^e minute, nous ouvrons la marque par une bonne contre-attaque. A la 30^e sur un coup-franc évitable, ils égalisent par un autogoal, puis 5 minutes avant la mi-temps, sur corner, ils marquent le 2^e. Seconde mi-temps équilibrée jusqu'à la 70^e. Nous égalisons d'un tir de 50 m. Le gardien est sorti pour dégager et s'est

fait loper. Malheureusement 5 minutes plus tard sur une passe en retrait au gardien, une bosse a fait louper le dégagement et nouvel autogoal. Sur

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Un beau moment de partage

Magnifique matinée animation des juniors F samedi dernier au terrain de la Praye.

9 équipes, soit 70 enfants du Team Vallon Courtelary, du Team Vallon La Suze, FC Tavannes-Tramelan, FC Franches-Montagnes, FC Reconvilier.

Tout s'est très bien déroulé et les enfants ont eu un plaisir fou à refouler les pelouses.

Bravo à tous!

un cafouillage dans nos 16 m on prend le 4^e et peu de temps avant la fin le 5^e. Très bon comportement de toute l'équipe par un temps très froid et pluvieux contre une équipe qui nous avait battu 9-0 cet automne et 4-0 il y a 3 semaines.

Juniors B3 (La Suze)

Grosse défaite de nos jeunes qui se rendaient chez le premier du classement à Bévillard. A la mi-temps, il y avait déjà 7-1 pour les locaux. Score final, 10-2, les nôtres n'ont jamais su sortir la tête de l'eau, car dépassée de tous les côtés.

|rb

Samedi 22 mai

D1 Le Locle – Team Vallon D1

Mercredi 26 mai

C2 Etoile-Sporting – Team Vallon C2

Jeudi 27 mai

E4 Team Orval – Team Vallon E4

E5 Team Vallon – Courtételle _____ 2-14

B3 Team-Vallon – Porrentruy _____ 1-2

D3 Courrendlin – Team Vallon _____ 1-12

E4 Courroux – Team Vallon _____ 4-4

C2 Corcelles – Team Vallon _____ 1-5

E3 Team Vallon – Audax Friul _____ 7-4

D1 Team Vallon – Grpm FCCPC _____ 3-1

D2 Team Bas-Lac – Team Vallon _____ 4-4

B2 La Sagne – Team Vallon _____ 5-2

B3 Team Orval – Team Vallon _____ 10-2

B1 FCFF – Team Vallon _____ 4-3

Wanted!

Nous recherchons dès le 1^{er} juillet:

- Un ou une nouvelle cantinière
- Un ou une nouvelle secrétaire
- Un ou une vice-présidente

Renseignements et conditions directement chez le président jmtonna@bluewin.ch ou au 079 631 48 34. |jmt

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Hausse de la délinquance juvénile

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1025

moyen

	4	8				7		
		5	6		4		2	
7		6			8			5
				4		9		
4			5		1			2
		2		6				
9			3			4		8
	2		9		7	1		
		7				2	9	

AJBST

Objectif 1500 tireurs pour le Tir fédéral en campagne

Le Tir fédéral en campagne se tiendra dans les Girons de l'AJBST sur les places suivantes:

Pour le 300 m

Pour les tireurs d'Eschert, Roches et Crémines, au stand d'Echert: 28 mai de 18 h à 20 h, 29 mai de 17 h à 19 h, 30 mai de 9 h à 11 h30.

Pour les tireurs du Fuet, Sornetan et Saicourt, au stand de Sornetan: 28 mai de 18 h à 19 h, 29 mai de 15 h à 17 h, 30 mai de 8 h à 12 h et 13 h30 à 14 h.

Pour les tireurs de Reconvilier et Loveresse, au stand de Loveresse: 28 mai de 17 h30 à 19 h, 29 mai de 14 h à 19 h, 30 mai de 9 h à 11 h30.

Pour les tireurs de Champoz, Sorvilier, Court et Malleray-Bévilard, au stand de Malleray:

28 mai de 17 h30 à 19 h30, 29 mai de 15 h à 18 h, 30 mai de 9 h à 12 h.

Pour les tireurs de Tramelan, au stand de Tramelan: 25 mai de 18 h à 19 h30, 28 mai de 18 h à 19 h30, 29 mai de 14 h à 17 h30, 30 mai de 8 h à 12 h.

Pour les tireurs de Saint-Imier et Renan, au stand de Saint-Imier: 28 mai de 17 h30 à 20 h, 29 mai de 10 h à 12 h et 13 h à 18 h, 30 mai de 8 h30 à 12 h.

Pour les tireurs de Cortébert, Corgémont, Sonceboz-La Heutte et Courtelary, au stand de Cortébert: 28 mai de 17 h à 20 h, 29 mai de 13 h30 à 18 h, 30 mai de 9 h à 12 h.

Pour les tireurs d'Orvin, Plagne et Péry-Reuchenette, au stand de Plagne: 28 mai de 18 h à 19 h30, 29 mai de 16 h à 18 h, 30 mai de 9 h30 à 11 h30.

Pour les tireurs de Nods, Diesse et Lamboing, au stand de Diesse: 29 mai de 14 h à 19 h, 30 mai de 9 h à 11 h30.

Pour les places de tirs à 25 et 50 m

Stand de Sonvilier: exceptionnellement 23 juillet de 18 h à 20 h, 24 juillet de 9 h à 20 h et 25 juillet de 9 h à 12 h.

Stand de Châtillon-Prêles: exceptionnellement 7 juillet de



18 h à 20 h, 14 juillet de 18 h à 20 h, 24 juillet de 14 h à 18 h et 25 juillet de 9 h à 11 h30.

Stand de Malleray: 28 mai de 17 h à 19 h, 29 mai de 9 h à 11 h30 et 14 h à 16 h, 30 mai de 9 h à 11 h30.

Stand de Crémines: 28 mai de 17 h30 à 20 h, 29 mai de 13 h30 à 16 h.

Stand de Sonceboz la Vigneroles: 28 mai de 18 h à 20 h30, 29 mai de 14 h à 19 h, 30 mai 9 h30 à 12 h et exceptionnellement 23 juillet de 18 h à 20 h, 24 juillet de 14 h à 18 h.

Des armes seront disponibles sur les places de tir, les manipulations avant le tir seront encadrées par des moniteurs, également pendant le programme de tirs. Des protections d'ouïes seront également à disposition ainsi que des cantines ou carnotzets pour la restauration. | jcl

Rencontre amicale des matcheurs Neuchâtel – Jura bernois

Malgré une météo peu clémente, pluie et fraîcheur au rendez-vous, la rencontre entre les matcheurs du Jura bernois et de Neuchâtel a tenu toutes ses promesses. Pour marquer la floraison du muguet, 12 tireurs au fusil standard 2 x 30 coups étaient présents sur le pas de tir de Pierre-à-Bot. Les Neuchâtelois ont dominé la rencontre autant en équipe qu'en individuel avec 8 inscrits contre 4 pour le Jura bernois. Avec une moyenne de 570,5 pour Neuchâtel 1 qui prend 15 points d'avance sur le Jura bernois 1 et 30 points sur une équipe mixte Neuchâtel-Jura bernois.

La lutte très serrée entre les Neuchâtelois Rémy Bohren et Mathias Gerber avec 576/600 pts a été départagée par la 2^e passe à genou, 286/300 pts contre 281/300 pts. A noter les bons résultats des matcheurs du Jura bernois avec Christophe Weber, 560/600 pts, André Sommer, 558/600 pts, et Yan Fahrni, 555/600 pts. Dans la catégorie match couché 2 x 30 coups, 6 tireurs ont participé, dont trois à l'arme standard, deux au Fass 57-03 et un au Fass 90. Pour cette catégorie, les Neuchâtelois, 4 inscrits conte 2 pour le Jura bernois, ont également marqué leur



domination. Bernard Scanio a pris la tête avec 570/600 pts, mais Heinz Gaümann avec 546/600 pts a pris la 4^e place.

A noter la seule présence féminine en la personne de Nadia Pellegrini avec un résultat de 527/600 pts au Fass 90. | jcl

COURSE À PIED

Reprise des compétitions pour Mickael Marti

Enfin: les premières compétitions de course à pied reprennent timidement après une année Covid vierge de résultats due aux annulations systématiques de toutes les courses, dont 2 championnats suisses de cross (2020 à Farvagny et 2021 à Regensdorf)

Cette discipline hivernale, exigeante était d'ailleurs celle préférée par Mickael Marti de Sonceboz (16 ans) qui à ce jour avait déjà gagné 2 médailles suisses à Kôniz (U14: argent) et Montreux (U16: bronze).

Suite à la pandémie qui a mis en standby le monde sportif, les 2 dernières courses (avec départ en masse) auxquelles Mickael a pu participer furent la course de montagne Cressier – Chaumont (27.09.20) longue de 13 km et la Bürenlauf (17.10.20) longue de 11 km, toutes deux gagnées en catégorie junior. Puis ce fut une très longue période de disette où, si l'on ne faisait pas partie de l'équipe nationale, il était impossible de s'entraîner sur piste et encore moins en salle de gymnastique. Pourtant lors des saisons précédentes, grâce à sa Talent Card de Swiss Olympique, Mickael pouvait accéder librement

en période hivernale à la halle de Macolin et ainsi s'éviter des risques de chute dus au verglas si les entraînements avaient lieu en extérieur.

Ce fut donc une période sans objectif à long terme, qui n'est pas toujours simple à négocier lorsque l'on est en pleine période d'adolescence. Heureusement Mickael trouva tout de même les ressources morales pour continuer à s'entraîner d'une façon plus *light* en attendant que les compétitions reprennent.

Par chance, dès le mois de mars le Conseil Fédéral a permis à notre jeunesse d'autoriser à nouveau certaines compétitions, mais avec de nombreuses restrictions ou contraintes. Ce léger relâchement a donné des ailes à quelques organisateurs, dont on peut saluer leur courage pour le bien de notre jeunesse.

Ainsi Mickael a pu renouer avec la compétition, qu'il aime tant. Tout d'abord avec le cross où il termine 2^e des championnats jurassiens U18 fin mars à Belprahon, puis début avril à un 10 km sur route à Sierre où il réalise une bonne performance de reprise en 3'13, à moins de 10 s de son record. Reprise également sur piste avec un 3000 m à Delémont fin avril avec cette fois une performance un peu en deçà de ses attentes en 9'21. Pour information, les critères de sélection des championnats européens U18 (organisés fin août 2021 à Rieti en Italie, mais malheureusement déjà annulés) étaient de 8'35 (9'50 pour les filles), on est encore très loin du compte.

Finalement Mickael a aussi pu renouer avec la course de montagne lors de la Tüfelsschlucht à Hägendorf. Cette course comptait comme

sélection junior pour l'intégration en équipe nationale, discipline où ses chances sont les plus grandes malgré son jeune âge (16 ans). Lors de cette compétition, importante par rapport à ses objectifs, il a réussi à se sublimer et terminer 2^e des moins de 20 ans avec un 6^e temps scratch pour près de 200 participants sur les 3 jours de courses autorisés. La prochaine course de sélection sera la Passwanglauf à Mümliswil (SO) avec 8,9 km pour 515 m de dénivellé. La course aura lieu le samedi 29 mai sous la forme d'une course contre la montre.

D'ici là Mickael va s'entraîner très sérieusement durant 15 jours dans un endroit que nous vous dévoilerons la semaine prochaine, petit indice: le lieu se trouve à 2400 m et l'un des meilleurs coureurs suisses s'y est installé. | son coach



Lors du meeting 3000 m à Delémont

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ
Du 21 au 28 mai: Pharmacie Amavita,
032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h,
19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 21 au 27 mai: Pharmacie Amavita,
058 878 23 50, J. Stil-Baudry

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24
0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ
0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIÉ
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉ
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉ
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h,
activités diverses selon programme
(voir site internet)

Jeudi et vendredi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 8 juin: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 12 juin: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 25 mai: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 25 mai: 17h45-19h30
En cas de route fermée
ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter
à la rue des Longchamps,
derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 28 mai: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 28 mai: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 1^{er} juin: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 28 mai: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉ
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h,
ouverture dédiée
aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h,
ouverture dédiée aux enfants,
adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais
culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h
(dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h,
produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14h15 à la halle de Péry
Dimanche: 11h-12h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Mardi: 20h15-21h15
60 francs/an
Étudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES
ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIÉ
Jusqu'en 2021, l'exposition
permanente du Musée
de Saint-Imier sera fermée
afin d'effectuer des travaux
de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechat@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIÉ sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 22 et du 23 mai assuré
par Serge Wittwer et Denise Guenin,
bienvenue aux promeneurs désireux
de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30,
16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi
sur rendez-vous préalable
à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h
(permanence maire:
17h30-18h30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86

– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Fermé les 25 et 26 mai
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

ATTENTION Tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels.
En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h,
13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes,
Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

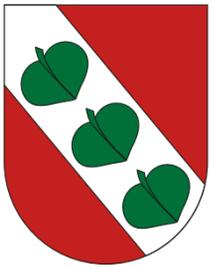
Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

imprimé en
suisse

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SESE - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE SAINT-IMIER & ENVIRONS

Convocation à l'assemblée des délégués

Jeudi 24 juin 2021, à 18h30
à la salle du Conseil de ville
(salle de spectacles) de Saint-Imier

Ordre du jour

- Décompte des voix, nomination d'un scrutateur
- PV de l'AD du 19 novembre 2020 – remplacée par un vote par correspondance avec délai de réponse au 30 novembre 2020 – remarques, acceptation
- Nomination président(e) pour terminer la période juillet 2021 à 31 décembre 2024
- Présentation et acceptation des comptes 2020
- Rapport des exploitants
- Informations du Président
- Divers et imprévus

Au nom du SESE
Le Président : M. Jeanneret
Le Secrétaire : T. Egger

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée des délégués

Mercredi 23 juin 2021, à 20h
à Courtelary (salle de conférence)

Ordre du jour

- Salutations et liste des présences
- Nomination d'un scrutateur
- Ordre du jour
- Approbation du PV de l'assemblée du 4 novembre 2020
- Approbation des comptes 2020, selon art. 16 g) du RO
- Divers

Courtelary-Cormoret, le 18 mai 2021

Syndicat d'alimentation en eau
de Courtelary-Cormoret
Le Comité

Corgémont



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 21 juin 2021 à 20h
à la salle de spectacles

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2020. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le procès-verbal est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée
- Approuver les comptes municipaux 2020
- Discuter et adopter le plan de quartier « Parc éolien de Jeanbrenin » pour deux éoliennes au lieu-dit La Bise de Corgémont
- Discuter et approuver la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire et délégation de cette tâche au Service d'Action Sociale Courtelary
 - Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 23 600 fr (poste à 20%) liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'école primaire de Corgémont
 - Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 31 600 fr. (poste à 26,78%) liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon (part de Corgémont environ 30% selon la clé de répartition)
- Prendre connaissance de l'arrêté de compte concernant la rénovation

du bâtiment de l'école
des Prés-de-Cortébert

6. Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le plan de quartier « Parc éolien de Jeanbrenin » pour deux éoliennes au lieu-dit la Bise de Corgémont peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Cormoret



Avis de construction

Requérant: Dany Wittwer, route St-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Propriétaire foncier: Dany Wittwer, route St-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Juan Hermida, Vieille-route 34, 2612 Cormoret.
Projet: pose d'un poêle à bois et canal de fumée.
Emplacement: Vieille-route 34, 2612 Cormoret.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 14 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction / Modification

**Modification du projet relatif
au permis de construire 04.0301.0096
délivré le 20 août 2019**

Requérante: Sophie Moratel, Vieille-route 28, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Dany Wittwer, rue St-Gothard 52, 2300 La Chaux-de-Fonds et David Hermida Hernandez, ch. des Prés-Verts 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Juan Hermida, Vieille-route 34, 2612 Cormoret.
Projet: transformation d'une remise en habitation, modification des plans.
Emplacement: Vieille-route 34, 2612 Cormoret.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations en briques, façades en bois nuance pastel, toit existant en tuiles rouges.
Evacuation des eaux: raccordement des eaux usées au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 14 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Mathieu Egger et Sabine Schaller, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Mathieu Egger et Sabine Schaller, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.
Auteurs du projet: Mathieu Egger et Sabine Schaller, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.
Projet: changement et déplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage façade sud.
Emplacement: Les Nioles 24, 2612 Cormoret, parcelle N° 617, zone H2.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Roberto et Pascale Uva, Les Nioles 1, 2612 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Roberto et Pascale Uva, Les Nioles 1, 2612 Cormoret.
Auteurs du projet: Roberto et Pascale Uva, Les Nioles 1, 2612 Cormoret.
Projet: agrandissement d'une fenêtre en façade sud.
Emplacement: Les Nioles 1, 2612 Cormoret, parcelle N° 119, zone Village ancien.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Thierry Kämpf, Mont-Crosin 73, 2610 Mont-Crosin.
Emplacement: parcelle N° 702, au lieu-dit: « Mont-Crosin 73 », Mont-Crosin, commune de Cormoret.
Projet: construction de deux fermes avec zone SRPA pour vaches et chevaux, création d'un nouvel accès en enrobé bitumineux et d'une place en groise, mise en place d'un bassin d'infiltration et remodelage du terrain environnant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO, 13 DRN et 241, al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 64 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Cormoret, le procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2021 est déposé publiquement à la salle du Conseil de bourgeoisie, du 21 mai au 9 juin 2021 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter le secrétaire au 032 944 18 04, ou le président au 032 944 18 75.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 11 mai 2021

Le Secrétariat de bourgeoisie

Cortébert



Convocation à l'Assemblée municipale ordinaire

Lundi 21 juin 2021 à 20h
à la salle polyvalente de Cortébert

Ordre du jour

- Discuter et approuver les comptes municipaux 2020
- Prendre connaissance du décompte final relatif à l'équipement informatique de l'école primaire

- Prendre connaissance du décompte final relatif à la rénovation du bâtiment de l'école des Prés-de-Cortébert
- Discuter et approuver le règlement du cimetière
- Discuter et adopter le plan de quartier « Parc éolien de Jeanbrenin » pour une éolienne sur la Bise de Cortébert
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 275 000 fr. relatif à la réfection de la rue « Champ du Pau » et la réfection partielle de la rue « Rière le Moulin »
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 300 000 fr. relatif à la réfection partielle de la rue « Les Ouechettes »
- Discuter et approuver la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire et délégation de cette tâche au Service d'Action Sociale de Courtelary
 - Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique annuelle de 5 900 fr. (poste à 5%) liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'école primaire de Cortébert
 - Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique annuelle de 31 600 fr. (poste à 26,78%) liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon (part de Cortébert environ 10% selon la clé de répartition)
- Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné au point 4 est déposé publiquement au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary et de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2, 2560 Nidau, contre un acte législatif communal.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2020 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Le Conseil municipal tient à informer la population que toutes les mesures relatives à la situation sanitaire actuelle seront prises et respectées.

Cortébert, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.
Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.
Emplacement: parcelle N° 382, au lieu-dit: « Rière le Moulin », commune de Cortébert.
Projet: remplacement des antennes d'anciennes générations d'une station de base de téléphonie mobile existante pour l'extension du réseau 4G/5G pour le compte de Salt Mobile SA (site BE8068A) et Swisscom (Suisse) SA (site COBE).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Courtelary



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 21 juin 2021 à 20h
à la halle de gymnastique (collège)

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 14 décembre 2020 (déposé au secrétariat municipal dès le 21 mai 2021)
2. Passation des comptes municipaux, exercice 2020
3. Discuter et approuver un crédit additionnel de 30 000 fr. pour l'assainissement de l'éclairage public
4. Prendre connaissance des décomptes finaux suivants:
 - Rénovation du bâtiment de l'école des Prés-de-Cortébert
 - Réfection de la route de La Châtelaine, l'élimination des eaux claires parasites du secteur Le Pacot - La Châtelaine et la préparation d'un bouclage de l'eau potable de ce secteur
5. Messages des autorités
6. Divers

Courtelary, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

La Ferrière



Avis de construction

Requérants : Carole et Olivier Wüthrich, rue des Hêtres 16, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: Voegtli SA, rue du Nord 176, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Propriétaires fonciers : Senn Sandrine, Impasse des Martinets 5, 2333 La Ferrière. Olivier Wüthrich, rue des Hêtres 16, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: changement d'un chauffage électrique par une pompe à chaleur air/eau, rue du Milan-Royal 2, 2333 La Ferrière, parcelle 311.

Zone: habitation.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 21 juin 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 21 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan



Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale extraordinaire du 26 mars 2021

Conformément à la teneur de l'article 61, alinéa 1 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale extraordinaire du 26 mars 2021 a été déposé publiquement du 1^{er} avril 2021 au 2 mai 2021, selon publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 61, alinéa 3 du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 10 mai 2021.

Mont-Tramelan, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Orvin



Assemblée municipale

Mercredi 23 juin 2021 à 20h
à la halle de gymnastique d'Orvin

Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs
2. Présentation et approbation des comptes 2020
3. Discuter, éventuellement approuver la création de l'Association Parking Les Prés-d'Orvin (APO), par
 - a) Approbation d'un crédit d'investissement de 220 000 fr. et d'un prêt de 50 000 fr. pour le fonds de roulement;
 - b) Approbation du règlement de la gestion du stationnement (RGS);
 - c) Approbation du contrat de transfert de tâches de la gestion du stationnement à la nouvelle Association
4. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de 185 000 fr. pour la réfection de chemins agricoles
5. Communications du Conseil municipal
6. Divers

Les comptes et le bilan 2020 ainsi que les documents relatifs à la création de l'Association Parking Les Prés-d'Orvin (APO) sont déposés au secrétariat municipal, trente jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Orvin, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Fiduciaire FIDRA SA, rue Général-Dufour 4, 2502 Bienne.

Auteur du projet: Paerlitec SA, Grand-rue 49, 2720 Tramelan.

Propriétaire foncier: PPE La Charrière 1b, 2534 Orvin.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur au bâtiment existant sis au lieu-dit «La Charrière» 1b sur la parcelle N° 2231 à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 14 juin 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 14 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.

Auteur du projet: 4 Saisons SA, Yannick Marti, chemin Mettlen 7, 2504 Bienne.

Propriétaires fonciers: Paula et Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.

Projet: construction d'une piscine, rénovation et rehaussement des murs existants, rénovation des fenêtres en façade ouest ainsi que la réduction d'une d'entre elles sur la parcelle N° 588 sise au lieu-dit «Sur Mont-Tillier» N° 10 à Orvin

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 21 juin 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 21 mai 2021

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Convocation à l'Assemblée ordinaire

qui aura lieu le

vendredi 25 juin 2021, à 20h
au nouveau hangar à bois,
route des Prés d'Orvin, Orvin

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020
3. Discuter, éventuellement statuer sur la demande d'admission au droit de bourgeoisie de Florent Schwab
4. Divers

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérante: Anne-Lise Rudin, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncière: Anne-Lise Rudin, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: J. Ganguillet / Ferblanterie couverture, Vieille route 43, 2612 Cormoret.

Projet de construction: changement de la toiture, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte, parcelle N° 406, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: changement de la toiture en Eternit par une couverture en tuiles en terre cuite de couleur brune. Complément d'isolation du toit. Pose de 32 panneaux photovoltaïques sur pans est et ouest.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Remo et Nicole Pavone, Champ de l'Ombre 4, 2605 Sonceboz.

Auteur du projet: KWSA SA – Architectes HES-SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelle N° 393, au lieu-dit: «chemin des Gravieres 11», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'une villa familiale avec garage et piscine, construction d'un mur de fermeture de la propriété au nord et à l'ouest et aménagement de places de stationnement extérieures.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: art. 80 LR, 83 LR et 418/4 al. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Convocation à l'Assemblée communale ordinaire

mercredi 23 juin 2021 à 20h
à la halle de gymnastique

Ordre du jour

1. Présentation et acceptation des comptes 2020
2. Présentation et acceptation du règlement de police locale
3. Présentation et acceptation du règlement concernant les émoluments
4. Présentation et acceptation du règlement sur le statut du personnel et les traitements
5. Présentation et acceptation du Plan Général en Alimentation (PGA)
6. Nomination d'un-e vice-président-e des assemblées communales
7. Divers et imprévus

Les comptes 2020, les règlements relatifs aux points N° 2 à 4 ainsi que le point N° 5 sont en dépôt public à l'administration communale, ils peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture, 30 jours avant l'assemblée municipale.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Renan, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Elections de la mairie de Renan du 13 juin 2021

pour la fin de la période législative 2020-2023 débutant le 1^{er} juillet 2021.

Liste rentrée

Liste n°1

Présentée par le parti Groupement de l'entente

Maire

1 candidat comme maire

Jean-Claude Vaucher, 1951
Place de la Gare 5, retraité

Est élu tacitement

Maire

Jean-Claude Vaucher

Le poste étant repourvu, il n'y aura pas d'élection communale en date du 13 juin 2021.

Le Conseil municipal de Renan remercie Jean-Claude Vaucher pour sa disponibilité et le félicite pour sa nomination.

Renan, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Réclame



«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclérose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure



Société suisse de la sclérose en plaques

Romont



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée ordinaire le

jeudi 24 juin 2021 à 20h à l'école, salle du conseil

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2020
2. Prendre connaissance de l'arrêté de compte du changement du système de commande du réseau d'eau
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 34 564 fr. 30 pour la prise en charge des frais de viabilisation de la parcelle N° 834
4. Divers et imprévus

Les comptes mentionnés sous point 1 sont déposés au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Ils figurent également sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions et actes législatifs.

Romont, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

mercredi 23 juin 2021 à 20h, salle du conseil, collège de Romont

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 11 novembre 2020
2. Présentation et approbation des comptes 2020
3. Demande d'accord et votation pour engager une procédure de dissolution de l'arrondissement de sépulture
4. Travaux sur le cimetière
5. Divers et imprévus

*Pour l'arrondissement de Sépulture de Vauffelin
La Secrétaire*

Saint-Imier



Permis de construire 21-32

Requérant / Maître d'ouvrage: Fontana et Gionvannoni, c/o Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1303, rue Champ de la Pelle 17, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition et reconstruction d'un garage.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C3a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 20 mai 2021 au 21 juin inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai

et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 mai 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: René Rey, Rosenweg 2, 2552 Orpund.

Auteur du projet: Moeri et Partner AG, Mühleplatz 3, case postale 64, 3000 Berne 13.

Emplacement: parcelle N° 961, au lieu-dit: «Combe Vaulère 149», Plagne, commune de Sauge.

Projet: mise en conformité des aménagements extérieurs comprenant la démolition des platebandes y compris l'enlèvement des bordures et de la végétation, aménagement de talus végétalisés (composés de tissu coco et de plantes couvrantes indigènes) à l'ouest et au sud des terrasses existantes pour diminuer leur impact visuel, pose de nouvelles barrières de protection en bois au bord des terrasses et au sud de la propriété

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: prairie et pâturage secs (protection communale).

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 51 RAC. Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

mercredi 23 juin 2021 à 20h, salle du conseil, collège de Romont

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 11 novembre 2020
2. Présentation et approbation des comptes 2020
3. Demande d'accord et votation pour engager une procédure de dissolution de l'arrondissement de sépulture
4. Travaux sur le cimetière
5. Divers et imprévus

*Pour l'arrondissement de Sépulture de Vauffelin
La Secrétaire*

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Convocation à l'Assemblée ordinaire

qui aura lieu

lundi 21 juin 2021 à 20h dans le bâtiment communal à Vauffelin

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Election d'un ou d'une conseiller-ère
5. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2020
6. a) Discussion et éventuellement approbation d'un crédit d'engagement de 475 000 fr. se rapportant à des travaux de rénovation de la Bergerie de l'Envers
b) En cas d'acceptation, donner la compétence au conseil de bourgeoisie pour le mode de financement

7. Nomination d'un ou d'une administrateur-trice des finances
8. Informations du conseil bourgeois
9. Divers et imprévus

L'assemblée se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur liées à la Covid-19.

Vaufelin, le 17 mai 2021

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 28 juin 2021 à 20h à la halle de gymnastique

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

Ordre du jour

1. Procès-verbaux de l'assemblée municipale ordinaire du 9 décembre 2019 et de l'assemblée municipale aux urnes du 24 janvier 2021
2. Comptes municipaux de l'exercice 2020
 - a) approuver une attribution de 600 000 fr. au financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale
 - b) approuver les comptes de l'exercice 2020
3. Discuter et abroger le Règlement sur l'office communal de compensation
4. Discuter et abroger le Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des installations intercommunales de tir «La Vignerole» Sonceboz-Sombeval & La Heutte
5. Discuter et approuver la modification de l'Annexe I du Règlement d'organisation
6. Discuter et approuver la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire et délégation de cette tâche au Service d'Action Sociale de Courtelary
 - a) Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 26 550 fr. liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'école primaire de Sonceboz-Sombeval
 - b) Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 31 600 fr. liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon (part de Sonceboz-Sombeval: environ 10 100 fr., soit 31,725%, selon la clé de répartition)
7. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants:
 - a) réfection Fin du Pertuis
 - b) remplacement du tonne-pompe
 - c) collecteur eaux usées et eaux claires pour le haut du Brahon
 - d) rénovation du bâtiment de l'Ecole des Prés-de-Cortébert
8. Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous chiffre 5 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau.

P.S.: Le résumé du compte municipal 2020 est à disposition à l'administration communale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Il peut aussi être consulté sur le site internet de la commune.

Sonceboz-Sombeval, le 17 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

N° 2021-3229

N° Commune: 182021

Requérant/e: Julie et Sébastien Bouquet, Fin des Crêts 10, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Julie et Sébastien Bouquet, Fin des Crêts 10, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: Fin des Crêts 10, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 410.

Projet: transformation, installation d'une fenêtre en lieu et place d'une porte de garage, remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre et

réfection de la toiture avec ajout d'une fenêtre en pente. Construction d'un abri pour voiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 14 mai 2021

Le Bureau communal

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

Cerebral

Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral www.cerebral.ch

Nous remercions la maison d'édition pour son aide lors de la réalisation de cette annonce.

Compte postal: 80-48-4

Sonceboz-Sombeval (suite)



Avis de construction

N° 2021-3414
N° Commune: 192021
Requérant: Bruno Del Re, Bel Air 1, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Adriano Mainolfi, rue du Collège 22, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: champ de l'Ombre 1, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle N° 271.
Projet: transformation, construction d'un balcon, au 1^{er} et 2^e étage, sur la façade nord.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H1.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 21 mai 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-3417
N° Commune: 202021
Requérante: Anne-Christine Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Daniel Mottet, ch. des Longines 6, 2606 Corgémont.
Emplacement: rue Pierre-Pertuis 9a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 13.
Projet: changement d'affectation d'un bureau en magasin de vente de trottinettes, articles et accessoires liés à ce sport.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: C.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 21 mai 2021

Le Bureau communal

Tramelan



Avis de construction N° 2021/37

Requérants: Rebetez Cécile et Viénet Christophe, Les Reussilles 20a, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur extérieure côté nord-ouest du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 1746, zone H2.
Emplacement: Les Reussilles 20a, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au

La mise à l'enquête publique a lieu du 14 mai 2021 au 14 juin 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 14 mai 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/35

Requérants: Marquis Nicole et Christian, rue des Ecoreuils 22, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: Thermoclim Sàrl, Romain Glauser, rue A-Quiquerez 37, 2800 Delémont.
Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur extérieure côté est du bâtiment existant (sous un cache). Parcelle N° 3330, zone H2.
Emplacement: rue des Ecoreuils 22, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans et formulaires.
Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 14 mai 2021 au 14 juin 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 14 mai 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/28

Requérant: Hasler Vincent, rue Méval 14, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: installation d'un nouvelle cheminée de salon au rez-de-chaussée et d'un nouveau canal de cheminée en façade est du bâtiment existant. Parcelle N° 2047, hors zone à bâtir.
Emplacement: rue Méval 14, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 21 mai 2021 au 21 juin 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 21 mai 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification du permis de construire N° PC 191/2019 accordé le 5 mars 2020 ****

Requérant: Camping du Château Sàrl, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Mario Martinez SA, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 1090 (DS 3303), au lieu-dit: «Camping du Château 50», commune de Tramelan.
Projet: construction de 17 bungalows dans le camping (Camping du Château 37 à 53).
Modifications: aménagement d'un couvert sur terrasse ouest existante, fermé sur 3 côtés, non chauffé, adaptation de la toiture, des chéneaux et bardages concernés du bungalow N° 50 et adaptation de l'évacuation des eaux pluviales.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ «Le Camping».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 juin 2021 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-rue 106, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 2661 et 3235, au lieu-dit: «rue du 26 Mars», commune de Tramelan.
Projet: aménagement d'un modérateur de trafic routier pour sécurisation du transit piéton comprenant un îlot au Sud avec marquage, rétrécissement ponctuel de la chaussée avec adaptation du trottoir, du talus Nord, des barrières, des réseaux souterrains et de l'éclairage public, bordures rabaisées au droit du transit piétonnier.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: route communale et ZBP 9 «Ecole de la Printanière».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 juin 2021 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Assemblée générale ordinaire

Les membres (suisses et étrangers) de la paroisse catholique romaine de Tramelan sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

**lundi 21 juin 2021 à 20h
au foyer**

Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 décembre 2020
3. Compte 2020
 - Présentation des comptes de l'exercice comptable 2020
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Rapport des vérificateurs en matière de protection des données
 - Approbation des comptes de l'exercice comptable 2020
4. Elections: vérificateur des comptes et vice-président de l'assemblée
5. Informations pastorales
6. Divers et imprévus

Tramelan, le 12 mai 2020

Le Conseil de paroisse

Jura bernois

OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE,
DU SPORT ET DES AFFAIRES MILITAIRES
DU CANTON DE BERNE (OSSM)
AGENCE JURA BERNOIS, 2520 LA NEUVEVILLE

Inscription militaire de la classe d'âge 2004

Les conscrits suisses de la classe d'âge 2004 seront enregistrés dans les contrôles militaires cette année.

Tous les conscrits qui n'ont pas encore reçu de lettre «Recensement et informations» concernant leur inscription dans les contrôles militaires sont invités à prendre contact avec l'OSSM, Agence Jura bernois, rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville (email: jurabernois.ossm@be.ch, téléphone: 031 635 49 50).

*Le Chef de l'unité affaires militaires /
suppl cdt ar BE
Romain Sunier*

Réclame

Plus forts ensemble.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

PRO
SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

